

Dans la peau d'un
**JOURNALISTE
AU SAHEL**



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
REPÈRES > Sahel : une région d'exactions contre la presse	4
1 FACE À DE NOUVEAUX ENNEMIS	6
1/ La terreur des bandes armées	6
REPÈRES > Chronologie régionale	13
2/ Les juntes hostiles	14
3/ L'ombre de la milice de Wagner	17
REPÈRES > Classement de la liberté de la presse au Sahel	20
2 UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE MOINS EN MOINS FAVORABLE	22
1/ L'arbitraire au coin de la rue	22
REPÈRES > Zones interdites ou restreintes	25
2/ Des institutions peu coopérantes	26
3/ Injonctions patriotiques	29
3 LE DÉFI PERMANENT D'INFORMER	33
1/ Collecter l'information autrement	33
2/ Lutter contre les mercenaires de la désinformation	35
3/ Les réseaux de la résilience	36
4 APPELS ET RECOMMANDATIONS DE RSF	38

Secrétaire général : Christophe Deloire
Rédactrice en chef : Catherine Monnet
Auteurs : Anne Bocandé, Jeanne Lagarde, Sadibou Marong
Secrétaires de rédaction : Noluenn Bizien, Anne-Laure Chanteloup
Dossier photo : Romane Pijulet
Graphiste : Stéphanie Barcelo

AVANT-PROPOS

POUR QUE LE SAHEL NE DEVIENNE PAS UNE ZONE DE NON-INFORMATION

par **Sadibou Marong**

Directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF

L'heureuse libération d'Olivier Dubois, le 20 mars 2023, après 711 jours de captivité au Mali ne peut occulter la dégradation constante, depuis dix ans, des conditions de travail des journalistes exerçant dans les pays du Sahel. Le seul journaliste français qui était retenu en otage dans le monde ces deux dernières années a été enlevé dans cette région où pas moins de cinq journalistes ont été assassinés, et six autres ont été portés disparus entre 2013 et 2023. L'intensification des attaques des groupes armés n'a cessé de réduire l'espace de collecte de l'information des journalistes et d'affaiblir les moyens de diffusion. Des médias, et en particulier les radios communautaires – très écoutées dans le Sahel –, ont été détruits pour avoir simplement donné la parole à un auditoire ne sympathisant pas à la cause des groupes armés, ou pour « avoir diffusé de la musique au lieu de prêches ».

Au Tchad, au Burkina Faso et au Mali, la dégradation de la situation des médias est exacerbée par l'arrivée au pouvoir des juntes. Leurs pressions et leurs injonctions patriotiques favorisent le développement d'un journalisme aux ordres et un phénomène d'omerta autour de certains sujets sensibles. Les mesures de suspension de médias internationaux et d'expulsion de journalistes étrangers, symptomatiques d'une volonté de silencer les voix critiques, laissent le champ libre aux médias favorables au narratif pro-russe défendant la présence des mercenaires de Wagner dans la région, et contribuent à l'explosion de la désinformation.

L'utilisation de lois relatives au cyberespace, tout comme les coupures d'Internet, ont aussi fait subir au journalisme et à la liberté de la presse des préjudices énormes. Au Bénin, le Code du numérique est utilisé pour sanctionner des journalistes avec des peines d'emprisonnement ferme. Au Niger, jusqu'à sa révision, puis son adoption en juin 2022, la loi sur la cybercriminalité a été utilisée pour condamner des journalistes.

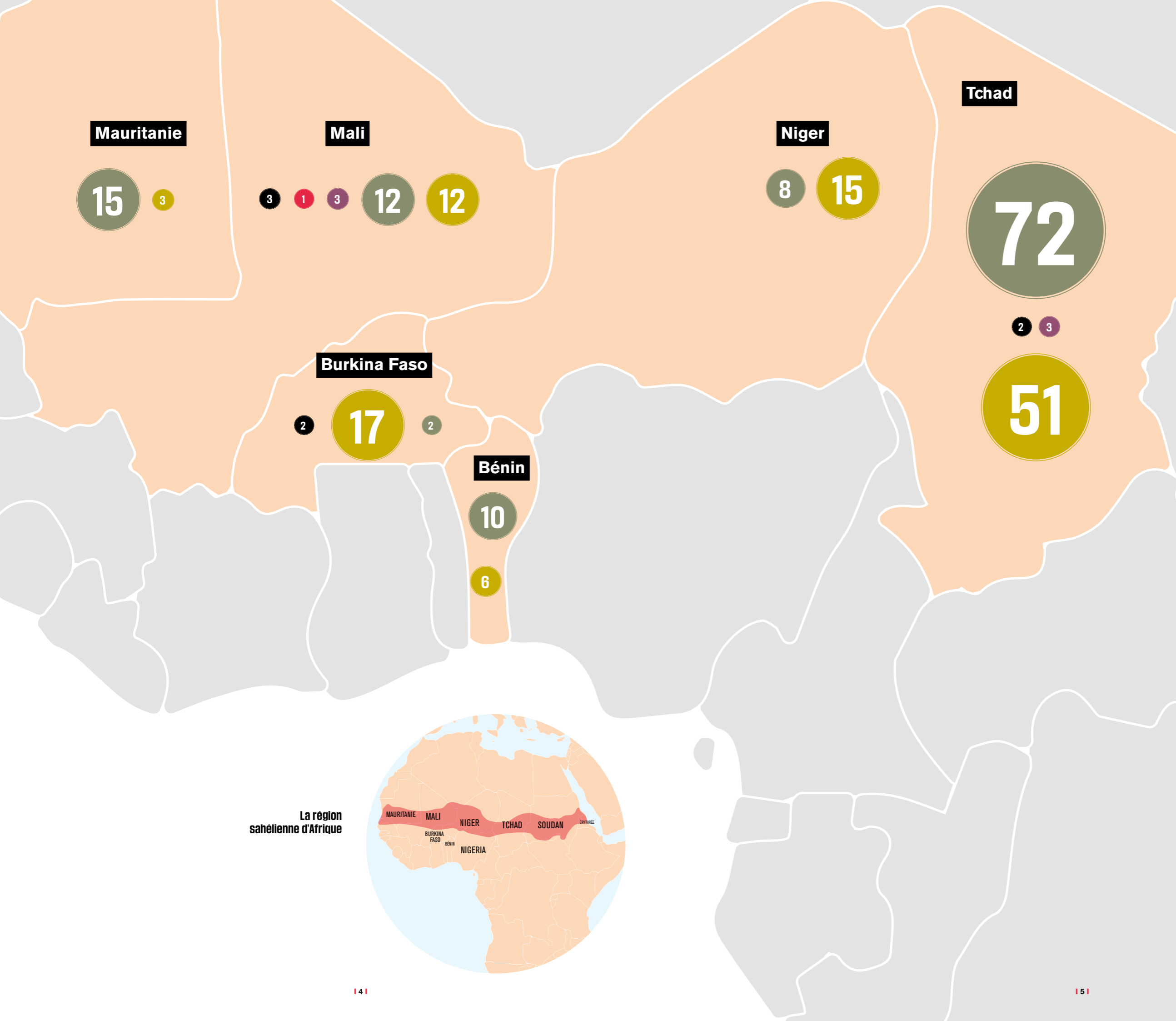
Dans cet environnement hostile, la peur des représailles favorise l'autocensure. La rétention d'informations devient la norme. Et l'enjeu pour de nombreux médias devient existentiel : comment continuer à informer, alors que l'exercice d'un journalisme libre et de qualité s'avère compromis ?

Cette situation difficile et complexe du journalisme au Sahel nécessite une mobilisation générale. C'est ce qui a conforté le lancement, en janvier 2022, de la campagne « Sauver le Journalisme au Sahel » de Reporters sans frontières (RSF). L'objectif est de fédérer et d'organiser la résistance pour défendre une presse libre et pluraliste au Sahel, afin que cette région ne devienne pas la plus grande zone de non-information de l'Afrique.

Ce rapport restitue un travail de recherche, de recueil de témoignages et de plaidoyer mené par les équipes du bureau de RSF à Dakar dans le cadre de la mise en œuvre de cette campagne. Il s'intéresse dans un premier temps au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad ainsi qu'au nord du Bénin, frontalier avec les pays du Sahel confrontés à des enjeux sécuritaires similaires. Il fait aussi état des conditions d'exercice du métier en Mauritanie, pays de la zone relativement préservé à ce jour des attaques subies par ses voisins, et évoque les initiatives résilientes qui ont vu le jour dans la région. Ce travail rappelle aussi l'impérieuse nécessité – même dans un contexte d'insécurité, d'attaques armées, de riposte des armées républicaines et d'injonctions des juntes – de devoir protéger les droits des journalistes, et notamment celui d'accéder à l'information, dans l'intérêt des populations du Sahel.

SAHEL

UNE RÉGION
D'EXACTIONS
CONTRE LA PRESSE
2013 - 2023



La région sahélienne d'Afrique



- Journaliste tué
- Journaliste pris en otage (du 08/04/2021 au 20/03/2023)
- Journaliste disparu
- Journaliste arrêté et/ou détenu
- Autres exactions (agressions, menaces diverses, médias saccagés ou suspendus...)

1 | FACE À DE NOUVEAUX ENNEMIS

1/LA TERREUR DES BANDES ARMÉES

Les journalistes, les animateurs et les techniciens des radios communautaires n'échappent pas à la terreur de bandes armées qui se propage dans l'espace sahélien depuis une dizaine d'années. Entre 2017 et 2022, plus de 1 000 attaques terroristes ont été recensées au Mali, au Burkina Faso et au Niger, selon Sécurité Liptako-Gourma, une structure de veille et d'expertise sécuritaire. Des violences similaires ont aussi été recensées dans les pays voisins comme le Tchad. Les menaces, les risques d'enlèvement, voire d'assassinat, font désormais partie du quotidien des journalistes de la région.

DE GAO À KIDAL, UN NO MAN'S LAND POUR LES REPORTERS

C'est une date que de nombreux journalistes maliens et de la presse internationale n'arrivent pas à oublier. Le 2 novembre 2013, la journaliste française **Ghislaine Dupont** et le technicien radio **Claude Verlon**, de Radio France internationale (RFI) sont exécutés par un commando de quatre

djihadistes, après avoir été enlevés quelques heures plus tôt. Ce double assassinat a lieu dans l'extrême nord malien, à Kidal, considéré comme l'épicentre de la rébellion des groupes armés, notamment ceux proches du chef de guerre touareg Iyad Ag Ghali, fondateur d'un groupe salafiste djihadiste rallié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

« Ce que l'on n'imaginait pas à l'époque, témoigne Christophe Boisbouvier, directeur adjoint de RFI, chargé de l'Afrique, c'est l'impact que le drame de Kidal allait avoir, non seulement pour RFI, mais aussi pour toute la presse malienne et internationale ». À compter de la fin 2013, les médias nationaux et étrangers renoncent à se rendre au nord du Mali de façon autonome, « comme y allaient Ghislaine et Claude ». Si certains journalistes continuent à aller sur le terrain, ils y vont « embedded », c'est-à-dire embarqués avec l'armée malienne ou les soldats de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), ou bien ceux déployés lors de l'opération Barkhane. « Mais depuis dix ans, il n'y a pratiquement plus d'enquête de terrain au Nord-Mali, à Kidal et à Tessalit », constate le responsable de RFI.

Depuis le 8 avril 2021, les journalistes ne se rendent plus non plus à Gao, dans le nord-est du Mali. C'est à cette date qu'un autre journaliste français, le correspondant de *Libération*, du *Point* et de *Jeune Afrique*, **Olivier Dubois**¹, est enlevé alors qu'il se rendait dans la région pour interviewer le chef d'un groupe armé. Ses ravisseurs, des membres du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda,

1 « [Olivier Dubois, voyageur immobile](#) », par Célian Macé, *Libération*, 7 mars 2022.



Des journalistes maliens manifestent à Bamako en hommage à Ghislaine Dupont et Claude Verlon de RFI, tués à Kidal. Novembre 2013 ©AFP



Pendant près de deux ans, RSF s'est mobilisé pour obtenir la libération du journaliste Olivier Dubois, retenu en otage au Mali @RSF



Journalistes internationaux au Mali ©Sylvain Cherkaoui

laissent filtrer deux preuves de vie. Une première vidéo, de 20 secondes, transmise près d'un mois après son enlèvement permet de confirmer² sa captivité. Dans ce témoignage, Olivier Dubois demande à ses proches et aux autorités françaises de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le faire libérer. Dans une seconde vidéo³, datant du 14 mars 2022, le journaliste demande à ses soutiens de poursuivre leur mobilisation et aux autorités françaises d'œuvrer à sa libération. RSF se porte partie civile⁴ pour joindre ses efforts à ceux de sa famille et de ses proches afin d'obtenir sa libération. Ce n'est qu'un an plus tard, le 20 mars 2023, qu'Olivier Dubois réapparaît libre à Niamey, au Niger.

Dix jours après Olivier Dubois, le 18 avril 2021, un journaliste malien, chef des programmes pour la radio Dande Haire (La Voix de Haïré), **Moussa M'Bana Dicko**, est à son tour enlevé dans la localité de Boni, dans le centre-est du pays, par des membres d'un groupe armé, qui lui reprochent d'avoir tenu à l'antenne des « propos critiques envers eux ». À ce jour, ses proches n'ont reçu aucune preuve de vie, et aucune demande n'a été formulée en échange de sa libération. Moussa M'Bana Dicko est considéré à ce jour comme disparu.

Les proches de **Hamadoun Nialibouly** sont également sans nouvelles du journaliste de la radio Dande Douentza (La Voix de Douentza) enlevé par des hommes armés le 27 septembre 2020, dans le village de Somadougou, dans la région de Mopti au centre du Mali. Selon les informations obtenues par RSF, il s'était rendu à Bamako pour participer à une formation de journalisme dans le cadre du programme Mali Média. Sur le chemin du retour, le bus à bord duquel il voyageait est stoppé par des hommes armés, des chasseurs traditionnels⁵. Il sera le seul passager emmené de force (ou enlevé). À deux reprises, des émissaires de la Maison de la presse du Mali ont été dépêchés dans la région pour tenter de négocier sa libération. En vain.

2 [RSF sur Twitter : « A 21-second video of which we learned this morning shows the French journalist Olivier Dubois saying he was kidnapped by the « Support Group for Islam and Muslims » on 8/04. He asks his family & friends and the French authorities to do everything in their power to get him released. https://t.co/yb3tptfo4oy » / Twitter](#)

3 « [Nouvelle vidéo d'Olivier Dubois : RSF demande aux autorités d'intensifier leurs efforts pour sa libération](#) », RSF, 14 mars 2022.

4 « [RSF lance une coordination des soutiens à Olivier Dubois, journaliste français enlevé au Mali](#) », RSF, 17 mai 2021.

5 « [Mali : le journaliste Hamadoun Nialibouly est-il toujours en vie ?](#) », par David Baché, RFI, 12 juin 2022.



FOCUS

Le GSIM et le groupe État islamique : les grands prédateurs des journalistes

À partir de 2012, les attaques attribuées aux groupes armés, et touchant directement les médias, sont principalement concentrées dans les zones nord des pays du Sahel. Le groupe qui a retenu le journaliste Olivier Dubois en otage durant 711 jours est l'un des deux groupes les plus actifs dans la région. Il s'agit du Jama'at nusrat al-islam wal-muslimin (JNIM, ou GSIM pour Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans). Il est dirigé par le chef de guerre Iyad Ag Ghali et réunit, depuis 2017, plusieurs groupes djihadistes au Sahel, dont Ansar Dine et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). L'autre groupe est Wilayat al-Sahel (anciennement État islamique dans le Grand Sahara). Selon Wassim Nasr, journaliste à France 24, spécialisé sur les mouvements djihadistes, « les deux groupes sont présents principalement au Mali, mais aussi au Burkina Faso, au Niger, et ont été actifs dans les zones frontalières au nord du Bénin, du Togo et de la Côte d'Ivoire [...] et ils se livrent à une guerre sans relâche depuis fin 2019, début 2020 ». Ce conflit visant à étendre leur contrôle sur les territoires du Sahel se joue aussi dans la sphère médiatique, car la stratégie de communication « des djihadistes africains oscille entre l'invisibilité et la mise en scène de l'horreur », selon un rapport⁶ de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) publié en 2021, avec l'usage grandissant des réseaux sociaux et des organes de propagande dédiés comme le média al-Zallaqa pour le GSIM. « Ces groupes ne menacent pas directement les médias, analyse le rédacteur en chef Afrique de TV5Monde, Ousmane Ndiaye. Mais quand ils parlent de "propagande occidentale", nous savons qu'il faut entendre "médias occidentaux". Et nous sommes particulièrement vigilants dès qu'ils menacent la France, car cela peut avoir des conséquences sur les journalistes, qui sont moins protégés que les humanitaires ou les employés de l'ONU qui sont encore dans la région. Iyad Ag Ghali avait posté une vidéo menaçant l'État français quelques mois avant l'enlèvement d'Olivier Dubois ».



Drapeau de l'État Islamique (EI)
GSIM (branche d'Al-Qaïda)



Journaliste de terrain au Mali © Malick Konaté

BURKINA FASO, TCHAD, D'AUTRES TERRAINS À RISQUE

Les dangers se multiplient ailleurs au Sahel. Au Niger, un journaliste assure que « depuis le début des conflits en 2015, aucun journaliste n'ose aller sur le terrain en dehors des quelques rares missions organisées par l'État, comme des déplacements du chef de l'État ou des ministres chargés des questions sécuritaires ». Au Burkina Faso, Atiana Serge Oulon, directeur de publication du journal L'Événement, témoigne : « Habituellement, je me déplace à l'intérieur du pays, mais cela fait des mois que mes déplacements sont devenus irréguliers et moins fréquents en raison de la situation sécuritaire. Désormais, il faut évaluer le risque avant de bouger ».

Le 26 avril 2021, la mort tragique de deux journalistes espagnols à l'est du Burkina Faso a, de fait, marqué les esprits. Le reporter **David Beriain** et le cameraman **Roberto Fraile** ont été attaqués par un groupe armé terroriste alors qu'ils réalisaient un reportage sur le braconnage dans une réserve naturelle située à proximité de la zone dite des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso). Cette zone de circulation stratégique est un des points centraux de la crise multifactorielle au Sahel, où sévissent plusieurs groupes armés.

Au Tchad, le journaliste **Obed Nangbatna** a aussi été victime du conflit qui oppose l'État et les groupes armés de la zone. Le 25 mai 2019, le cameraman de la chaîne nationale Télé Tchad meurt⁷ des suites de ses blessures après l'explosion d'une mine sur le passage du véhicule de l'armée à bord duquel il circulait, en route vers la rive nord du lac Tchad. La veille, dans cette zone, les positions de l'armée tchadienne avaient été attaquées par des groupes terroristes.

⁶ « Les Groupes djihadistes au Sahel. Une communication globale à l'épreuve des réalités locales », par Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Étude n° 87, IRSEM, octobre 2021.

⁷ « Un journaliste tué par l'explosion d'une mine au Tchad », RSF, 27 mai 2019.

SILENCE RADIO

La dégradation de la situation sécuritaire affecte directement les médias locaux. Dans le nord du Mali, alors que la libéralisation des médias du début des années 1990 avait permis à de nombreuses radios communautaires et commerciales de voir le jour, elles se comptent aujourd'hui sur les doigts d'une main. À Kidal, sur les sept radios qui existaient en 2013, seules trois sont encore en activité : la radio de Tessalit, la radio Mikado des Nations unies et la radio nationale.

Au Burkina Faso, dans la région du Sahel, La Voix du Soum, qui diffuse depuis Djibo, en quatre langues locales, sur une zone allant jusqu'à la frontière du Mali voisin, continue tant bien que mal son activité après avoir été directement menacée. Le 11 mars 2022, la province du Soum est la cible de quatre attaques armées simultanées. L'une d'elles vise directement le groupe électrogène de la radio, qui lui permettait de fonctionner lors des fréquentes coupures d'électricité. La Voix du Soum est réduite au silence pendant une semaine.

Avant cette attaque, le personnel de la radio a fait l'objet de menaces. Le responsable des programmes, **Emmanuel Bamogo**, témoigne notamment avoir été identifié dans un bus, en 2021, par des membres de groupes armés. « L'un d'eux, raconte-t-il, est venu me demander de diffuser des prêches à la place de la musique. Cela montre qu'ils écoutent la radio... ». Depuis mars 2022, tout comme le directeur de la radio, **Roger Sawadogo**, il s'est senti obligé de fuir Djibo pour des raisons de sécurité. Désormais, les deux hommes ne se rendent dans les locaux de La Voix du Soum que lorsque la situation sécuritaire le permet, et seulement pour de courtes périodes, afin de « remonter le moral » des quelques employés restés sur place. Ces derniers se contentent pour l'instant de relayer des communiqués des autorités locales et de rares partenaires. La radio a également été délocalisée pour émettre dans de meilleures conditions sécuritaires.

Dans le nord du Mali, plusieurs animateurs de radios communautaires témoignent aussi de leur extrême prudence. « Pour continuer d'exister dans les zones qui échappent au contrôle du gouvernement, il faut se conformer aux demandes des groupes armés, c'est-à-dire promouvoir leur idéologie et éviter de donner la parole aux voix discordantes », explique un spécialiste des médias de la région, qui souhaite garder l'anonymat. Dans certaines zones, l'autocensure est devenue la meilleure protection des journalistes.

Des journalistes maliens dans les rues de Bamako lors d'une journée de presse morte en 2012. ©Habibou Kouyate/AFP



Journalistes de la radio
Voix de Soum
©DR



Ali Oumarou ©DR



TÉMOIGNAGE

Ali Oumarou, fuir les menaces et les zones dangereuses

Circuler dans les zones où il y a une forte présence des groupes armés est particulièrement risqué pour les journalistes, qui peuvent être repérés lors des barrages routiers fréquents et dès lors menacés. C'est particulièrement le cas au Burkina Faso, où réside l'animateur de radio Ali Oumarou.

C'est à Tampouy, un quartier limitrophe de la banlieue nord de Ouagadougou, qu'une équipe de RSF a rencontré Ali Oumarou, en septembre 2022. Dans un maquis où la musique se mêle aux voix de reporters commentant un match de football diffusé en direct, ce journaliste et animateur raconte son parcours. Jusqu'au début de l'année 2022, il travaillait pour la Radio Lutte contre la désertification (Radio LCD⁸) mise en place, à Djibo, par SOS Sahel, une organisation non gouvernementale créée en 1976 à Dakar, qui intervient au nord du Burkina Faso. Avec ses dix salariés, Radio LCD couvre un rayon de 100 kilomètres. Elle diffuse en langues locales plusieurs émissions de prévention, de sensibilisation et d'information en matière de santé et d'environnement. Originaire de cette province du Soum, qu'il a quittée début 2022 pour participer à une formation à Ouagadougou, Ali Oumarou explique ne plus y être retourné depuis. « *C'est très dangereux de voyager par la route* », en raison de barrages sur l'axe Ouagadougou-Djibo. Sa profession étant inscrite sur sa carte nationale d'identité, cela l'expose davantage en cas de contrôle. Et la peur de croiser des groupes armés limite ses déplacements professionnels, mais aussi familiaux : « *Mon père est décédé en mon absence, je n'ai pas pu assister à son enterrement.* » Plusieurs menaces tangibles ont également contraint la direction à modifier les programmes de la radio. Il se souvient d'interventions de groupes armés à l'antenne de Radio LCD dès 2017 : « *Ils ont appelé au cours d'une émission pour nous menacer.* » Quatre ans plus tard, en 2021, « *ils nous ont demandé d'arrêter la diffusion de nos émissions, et menacé de nous attaquer si nous refusions.* » Depuis lors, les programmes de la radio ont été restreints. Les coupures fréquentes d'électricité et du réseau téléphonique dans la zone empêchent également les auditeurs d'appeler et de participer aux émissions interactives pour donner leurs points de vue. La collecte d'informations devient de plus en plus difficile. Plusieurs journalistes et animateurs de la radio, dont Ali Oumarou, ont dû se résoudre à quitter la région et, de ce fait, ont perdu leur emploi. Pour autant, Ali Oumarou n'envisage pas d'abandonner la profession : « *Mon souhait le plus cher est de pouvoir continuer mon travail. Si je devais vraiment arrêter le journalisme et l'animation d'émissions, ce serait comme un coup de poignard dans le dos.* »

TÉLÉCOMMUNICATIONS HS

Pour les journalistes toujours en activité, encore faut-il parvenir à communiquer et à diffuser. « *Dans certaines zones, c'est compliqué. Les terroristes détruisent les pylônes de téléphonie* », constate la journaliste Fanny Noaro-Kabré, correspondante de TV5Monde au Burkina Faso. Depuis 2015, le saccage des infrastructures de télécommunication fait partie du mode opératoire des terroristes, qui cherchent à isoler certaines zones, afin de mieux en prendre le contrôle. Au Burkina Faso, entre fin 2020 et fin 2022, selon les données de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes burkinabée (ARCEP), 293 antennes téléphoniques ont été saccagées⁹ dans les provinces du Sahel, la région de la Boucle du Nouhoum et une partie du nord-est du pays. Ces actes de vandalisme ont mis hors service 553 sites de téléphonie mobile. Début novembre 2021, à Sebba, au nord-est du Burkina Faso, des individus ont détruit deux pylônes utilisés par les trois compagnies de téléphonie mobile : Moov Burkina, Telecel et Orange. En janvier 2022, les groupes armés ont incendié les infrastructures de télécommunication d'au moins cinq villages. Quelques mois plus tard,

8 [Radio LCD 98.6 FM - Djibo Officiel](#) | [Djibo \(facebook.com\)](#)

9 « [Burkina : les télécommunications ciblées par les jihadistes](#) », APA news, 9 décembre 2022



Impacts de balles découverts sur le groupe électrogène de Radio Soum ©DR



Antenne d'une radio communautaire à Gao ©Harandane Dicko/UN

des assaillants, affiliés au GSIM, ont fait irruption dans la localité d'Ouo, dans le sud-ouest, mettant hors service les installations de compagnies de téléphonie mobile. Si couper les villages du reste du monde permet d'empêcher les populations d'informer en temps réel les forces de défense et de sécurité de la présence des groupes armés, cela complique également le travail des journalistes qui peinent à joindre leurs sources sur le terrain et à vérifier l'information.

DES SOURCES TERRIFIÉES

Lorsque les journalistes parviennent à entrer en contact avec les populations des zones menacées par les groupes armés, se pose alors le problème de la sécurité des personnes dont ils recueillent les témoignages. « *La plupart des sources sur place n'osent pas parler et les rares qui osent le faire demandent toujours à rester anonymes* », témoigne un journaliste béninois travaillant sur des sujets relatifs à la sécurité au nord du pays qui demande lui-même à rester anonyme. Un journaliste burkinabé, qui souhaite aussi conserver l'anonymat, confirme : « *Les personnes qui acceptent de nous transmettre des informations sur la situation au nord, nous disent souvent qu'elles sont menacées et ont peur des représailles.* » Conscients de ces difficultés, les journalistes étrangers interrogés par RSF expliquent redoubler de vigilance pour protéger leurs sources exposées aux pressions, ainsi que toute personne les accompagnant ou leur transmettant une information. « *Même les supplétifs de l'armée ont peur* », a constaté la journaliste de TV5Monde, Fanny Noaro-Kabré.

Les risques sont réels. En 2020, l'enlèvement puis l'assassinat sauvage d'un éleveur malien, quelques semaines après la diffusion d'un reportage de France 24 dans lequel il avait été interviewé, a cruellement posé la question de la sécurité des personnes qui acceptent de s'exprimer à visage découvert devant les caméras. Selon la chaîne, « *les terroristes savent tout et sur tous, sans délai, de la présence des militaires dans les villages à l'identité des habitants qui leur parlent, rien ne permet d'affirmer que le floutage de Sadou Yehia lui aurait garanti une quelconque sécurité. Dans ce contexte, l'anonymisation est illusoire*¹⁰ ».

10 Extrait du communiqué « [France 24 s'exprime sur le drame de l'assassinat de Sadou Yehia](#) » publié le 12 février 2020 sur le site internet de la chaîne.



FOCUS

Femmes journalistes au Sahel : « Soit les époux disent non, soit elles ont peur »

Le Réseau international des femmes journalistes (RIF), partenaire de RSF, a réuni à Dakar, au Sénégal, en octobre 2022, des journalistes venues des pays du Sahel pour un atelier intitulé « Renforcement des liens du réseau des femmes journalistes et communicantes de la bande sahélienne ». La peur des exactions des groupes armés était au cœur des conversations de ces rencontres. Clotilde Sawadogo, de Radio Salaki de Dédougou, au nord-ouest du Burkina Faso, confie qu'elle ne peut plus aller couvrir des événements dans certaines zones malgré la mise en œuvre de différents dispositifs pour collecter l'information : « Nous avons d'abord mis en place une stratégie consistant à faire déplacer certaines sources vers nous. Mais lorsque nous diffusons des émissions, les sources sont identifiées et elles peuvent être menacées. Nous avons dû développer une seconde stratégie : utiliser uniquement le téléphone. Sauf que les groupes armés ont détruit les pylônes, et sont allés jusqu'à interdire aux populations de se réunir pour écouter nos émissions en groupe puis débattre sur les thèmes abordés après diffusion ». Au Niger, témoignent des participantes, rares sont les femmes journalistes à oser se rendre dans des zones comme Tillabéry, ou dans la région de Diffa, dans le nord, pour y effectuer des reportages. « Soit les époux disent non, soit elles ont peur », confie Aminatou Housseini Noma, de l'Association des professionnelles africaines de la communication (APAC Niger). À l'issue de ce temps fort, le RIF a appelé les États à veiller à la protection des femmes et des hommes de médias en situation de crise, et a invité la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), à mettre en place un Code sous-régional pour la sécurité des femmes journalistes en zone de conflits.



Femmes journalistes et communicantes au Sahel @CLoum

REPÈRES

CHRONOLOGIE RÉGIONALE

2 novembre 2013

MALI
Enlèvement et assassinat des deux reporters de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, par un commando djihadiste à Kidal.

29 janvier 2016

MALI
Disparition du journaliste Birama Touré de l'hebdomadaire *Le Sphinx*, détenu au secret pendant plusieurs mois dans les locaux de l'ancienne Direction générale de la sécurité d'État (DGSE), très probablement mort à la suite des sévices qui lui ont été infligés.

1^{er} août 2019

MAURITANIE
Investiture du président Mohamed Ould Ghazouani, élu avec 52,01 % des voix. Il met en place, dès 2020, une commission chargée de réformer le secteur de la presse, dont les recommandations sont mises en œuvre progressivement. Le fonds d'appui à la presse privée augmente de moitié.

18 août 2020

MALI
Coup d'État perpétré par les Forces armées maliennes (FAMA) aboutissant au renversement du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, au pouvoir depuis 2013.

8 avril 2021

MALI
Enlèvement à Gao du journaliste français Olivier Dubois par un groupe armé radical affilié à Al-Qaïda. Il sera libéré après 711 jours de détention.

21 avril 2021

TCHAD
Prise de pouvoir – de transition, qui doit durer 18 mois et aboutir à des élections démocratiques – de Mahamat Idriss Déby. Les partis de l'opposition dénoncent « un coup d'État institutionnel ». Un gouvernement d'Union nationale de transition est formé le 14 octobre 2022.

24 mai 2021

MALI
Second coup d'État en moins d'un an, le vice-président Assimi Goïta prend le pouvoir et destitue l'exécutif.

Septembre - octobre 2021

MALI
Apparition de comptes pro-junte et pro-russes sur les réseaux sociaux. Au même moment, l'organisation paramilitaire russe Wagner se déploie dans le pays.

23/24 janvier 2022

BURKINA FASO
Coup d'État. Les militaires prennent le pouvoir et renversent le président Roch Marc Christian Kaboré.

17 février 2022

MALI
La France et ses partenaires européens officialisent le retrait des forces Barkhane et Takuba du Mali. Le 15 août, les dernières troupes françaises quittent la base militaire de Gao.

27 avril 2022

MALI
Suspension définitive de RFI et France 24 sur décision de la Haute autorité de la communication (HAC) du Mali.

30 septembre 2022

BURKINA FASO
Second coup d'État en un an. Le capitaine Ibrahim Traoré prend le pouvoir en invoquant la détérioration de la sécurité dans le pays et s'autoproclame chef de l'État.

3 décembre 2022

BURKINA FASO
Le gouvernement ordonne la suspension « jusqu'à nouvel ordre » de la diffusion des programmes de RFI sur tout le territoire national.

27 mars 2023

BURKINA FASO
La diffusion de France 24 est suspendue *sine die*.



Des militaires contrôlent l'entrée de la télévision nationale burkinabée lors du coup d'État de janvier 2022
© Olympie de Maismont / AFP

| 2/ LES JUNTES HOSTILES

L'arrivée des juntes au pouvoir au Sahel représente un autre défi pour les journalistes. Que ce soit au Mali, au Burkina Faso ou au Tchad, à peine sont-elles au pouvoir que les nouvelles autorités cherchent à contrôler les médias au travers de mesures d'interdiction ou de restriction, voire d'attaques ou d'arrestations arbitraires.

| COUP D'ÉTAT : LES MÉDIAS PUBLICS SOUS CONTRÔLE



Une de l'Observateur au lendemain du coup d'État au Burkina Faso de janvier 2022
© Olympie de Maismont / AFP

Les médias publics sont particulièrement vulnérables au moment des coups d'État, les militaires cherchant à prendre le contrôle de la télévision et de la radio nationales afin d'annoncer leur prise de pouvoir. Ainsi, au Mali et au Burkina Faso, des putschistes armés ont filtré les entrées des locaux des télévisions nationales¹¹ – ORTM et RTB – et imposé aux journalistes¹² la lecture de leurs communiqués. Certains ont même été agressés.

Les instances de régulation des médias peuvent également être ciblées. Au Burkina Faso, launte au pouvoir de janvier à septembre 2022 a refusé de signer le décret confirmant l'élection démocratique du président du Conseil supérieur de la communication (CSC). Elle voulait que l'instance de régulation des médias burkinabée soit présidée par une personnalité qui lui était proche. Les activités du CSC ont ainsi été suspendues jusqu'à la signature du décret le 6 décembre 2022 par la nouvelleunte en place depuis septembre.

| LES MANIFESTATIONS D'OPPOSITION : DES REPORTAGES À HAUT RISQUE

Les périodes d'instabilité qui peuvent accompagner les changements politiques sont particulièrement délicates pour les médias et les journalistes. Au Tchad, dans la capitale N'Djamena, la mort du producteur de la radio privée CEFOD, **Narcisse Oredjé**, tué près de son domicile par une balle perdue lors d'une manifestation contre la prolongation de la période de transition dans le pays le 20 octobre 2022, a d'autant plus marqué les esprits que, ce jour-là et les suivants, plusieurs de ses collègues ont été arrêtés et persécutés par les forces de sécurité.

Le témoignage de **Nathan Ayati**, reporter du journal *Le Pays*, désigné par sa rédaction pour couvrir la manifestation, interdite par le Conseil militaire de transition (CMT), est à ce titre accablant : « Alors que j'avais ma carte de presse, des militaires et des policiers m'ont dit que je n'avais rien à faire là et que je ne devais pas couvrir la manifestation. Ils m'ont giflé, frappé avec les crosses de leurs armes, puis embarqué dans leur véhicule où ils ont continué à me tabasser. Ils ont refusé que je signale mon arrestation à ma rédaction ». Nathan Ayati a passé une nuit au commissariat « au milieu de manifestants interpellés », bien qu'il ait répété être journaliste. Il sera finalement remis en liberté le lendemain, après l'intervention de son directeur et du président de l'Union des journalistes tchadiens (UJT).

Dans les jours qui ont suivi, les journalistes **Adam Azarack** du quotidien *Le Progrès* et Gamou Richard de la télévision privée Electron TV ont aussi été arrêtés et tabassés par des policiers, alors qu'ils revenaient de reportage et étaient munis de leur carte de presse. À Sarh, ville située à environ 600 kilomètres au sud du pays, les journalistes **Rayam Mbaiom** de la radio provinciale de l'Office national des médias et de l'audiovisuel (Onama) et **Voltaire Allahoguina** de la radio Lotiko, qui se rendaient à leur travail, ont été pris à partie malgré leur carte de presse. Un groupe de militaires a tiré trois balles qui n'ont pas atteint le premier à qui ils ont arraché sa moto.

Selon Abba André Kodmadjingar, vice-président de l'UJT et secrétaire exécutif de la maison des médias du Tchad, les événements d'octobre 2022 sont significatifs de la tendance répressive qui s'exerce contre les médias tchadiens ces dix dernières années. Au-delà des violences visant les journalistes, le pays se caractérise par de nombreuses autres atteintes à la liberté de la presse. C'est ainsi que durant le seul mois de septembre 2020, douze journaux, soit environ un quart des titres du pays, ont été suspendus pour trois mois, pour « défaut de mise en conformité » à la loi sur la presse adoptée en 2018.

| JOURNALISTES EXPULSÉS, MÉDIAS SUSPENDUS

Une fois en place, les juntes, pour mieux servir leurs intérêts, n'hésitent pas à refaçonner le paysage médiatique. Cela a été le cas au Mali et au Burkina Faso, où la diffusion de plusieurs médias français a été suspendue.

En janvier 2022, dans une lettre adressée au ministère de la Communication malien, le Collectif pour la défense des militaires (CDM), un groupe de soldats réputés proches de launte au pouvoir, accuse les correspondants de RFI et de France 24 de contribuer à une « campagne de désinformation, de dénigrement, d'intoxication en tenant des propos subversifs, portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité de [la] patrie ».

Le 7 février 2022, **Benjamin Roger**, qui couvre le Sahel pour le mensuel français *Jeune Afrique*, est arrêté à son hôtel à Bamako, puis expulsé du Mali. Le journaliste se trouvait sur le territoire depuis moins de 24 heures et circulait avec un visa en règle, mais les autorités maliennes lui ont reproché de ne pas s'être accrédité pour ses reportages. Alors que le CDM se félicite publiquement de cette expulsion, il demande également aux autorités de « renvoyer immédiatement les correspondants de France 24 et de RFI ». Le mois suivant, la suspension des deux médias français d'information internationale¹³ est ordonnée par le colonel Abdoulaye Maïga, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Cette décision est annoncée après la publication conjointe sur RFI et France 24, les 14 et 15 mars 2022, d'une enquête sur les exécutions sommaires et les pillages présumés commis par les forces armées maliennes et leurs supplétifs russes. D'autres médias diffusent ces informations, mais seules les deux chaînes françaises feront l'objet d'une telle mesure. Malgré les réponses apportées par le groupe France Médias Monde, RFI et France 24 sont définitivement suspendues¹⁴ sur décision de la Haute Autorité de la communication (HAC) du Mali depuis le 27 avril 2022.

13 « Mali : la suspension de RFI et France 24 est 'une attaque contre la liberté et l'indépendance de l'information' », RSF, 17 mars 2022

14 « France Médias Monde conteste avec force la décision définitive de suspension de RFI et France 24 au Mali », RFI, 27 avril 2022.

Conséquence, au Mali, « *comme les correspondants de RFI en langue française, mandenkan et fulfulde ne peuvent plus travailler librement, ils ne travaillent plus* », explique le directeur adjoint de RFI, chargé de l'Afrique, Christophe Boisbouvier. Les auditeurs n'entendent plus de correspondance depuis Bamako. « *Et cela ne touche pas uniquement RFI : plusieurs autres correspondants de la presse internationale ont dû cesser de travailler ou quitter le pays* », constate-t-il.

La situation s'est également dégradée au Burkina Faso, où les correspondants de la radio internationale « *se trouvent dans une situation très compliquée* » et où plus aucun reporter n'est envoyé sur place depuis le 3 décembre 2022, date à laquelle le gouvernement burkinabé a ordonné la suspension¹⁵ « *jusqu'à nouvel ordre* » de la diffusion des programmes de RFI. La chaîne est accusée par la junte d'avoir relayé un « *message d'intimidation des populations attribué à un chef terroriste* », et d'avoir repris, dans une revue de presse, « *une information mensongère* » selon laquelle le président de la transition, le capitaine Ibrahim Traoré, aurait assuré avoir été visé par une tentative de coup d'État.

Quelques semaines plus tard, **Bangaly Touré**, correspondant de France 24 dans le pays, est convoqué par le Conseil supérieur de la communication (CSC) au motif d'un « *dérapage* » constaté lors de la « *diffusion, sur la bande défilante de la chaîne* », le 16 janvier 2023, d'une information selon laquelle une cinquantaine de femmes avaient été enlevées¹⁶ par des « *rebelles islamistes* » dans le nord du pays. La version des autorités ne qualifiait pas les ravisseurs de rebelles islamistes, mais de « *groupes armés terroristes* ». Le 7 février 2023, le CSC met en demeure France 24 sur ce motif et prévient : en cas de manquement similaire, la chaîne s'exposera à des sanctions et pourra voir la diffusion de ses programmes au Burkina Faso suspendue¹⁷. Quelques semaines plus tard, le 27 mars 2023, la chaîne sera effectivement suspendue *sine die* après avoir diffusé sur son antenne des extraits de réponses du chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) à une interview.



FOCUS

Les médias français victimes de la dégradation des relations entre la France et le Mali

Samedi 25 septembre 2021. Du haut de la tribune des Nations unies, le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, accuse la France d'exposer le Mali « *à une espèce d'abandon en plein vol* ». Il fait référence au retrait annoncé de l'opération militaire Barkhane menée au Sahel et au Sahara par les forces armées françaises depuis 2014, et à l'expansion des groupes armés dans la région qu'elle n'a pas réussi à contenir en dix ans d'opération. Un an plus tard, le Premier ministre par intérim qualifie les autorités françaises de « *junte* ». Les troupes de Barkhane quittent le Mali en novembre 2022. Le divorce est consommé. Le journaliste Rémi Carayol¹⁸ explicite l'histoire d'une intervention militaire qui tourne « *au fiasco* » en partie par sa longueur et un « *regard biaisé hérité de la guerre coloniale* ». Or, dans un contexte de remise en cause de tout ce qui pourrait se rapporter à une empreinte coloniale et postcoloniale, il n'y a pas que la présence militaire de la France qui est questionnée. Les médias français sont aussi concernés, en premier lieu les antennes de France Médias Monde (FMM), anciennement l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF). La maison mère de RFI et France 24 est alors assimilée à la voix de la France exerçant un « *soft power* » médiatique dans les pays anciennement colonisés. Lors d'un entretien accordé à la télévision nationale ORTM au début de l'année 2022, Choguel Kokalla Maïga accuse ouvertement la France d'exercer un « *véritable terrorisme médiatique* » à l'encontre de son gouvernement, avec « *l'objectif de le renverser* ». En mars, RFI et France 24 sont suspendues dans le pays.

15 « [Burkina Faso : RSF dénonce la suspension de RFI](#) », RSF, 5 décembre 2022.

16 [Burkina Faso : une cinquantaine de femmes enlevées par des jihadistes présumés dans le nord](#) (france24.com)

17 [Burkina : La télévision « France 24 » mise en demeure par le Conseil supérieur de la communication. Le Faso.net](#), 8 février 2023

18 Auteur de *Le Mirage sahélien. La France en guerre en Afrique. Serval, Barkhane et après ?* (La Découverte, janvier 2023)



Banderole brandie lors d'une manifestation de Yerewolo à Bamako le 19 février 2022 ©Florent Vergnes /AFP

3/ L'OMBRE DE LA MILICE DE WAGNER

« *Il est difficile de jouir d'une liberté de ton ou d'expression dans les médias qui se trouvent aujourd'hui entre le marteau des terroristes, qui vont jusqu'à contrôler les programmes des radios dans certaines localités, et l'enclume de la junte et de ses partenaires russes* », explique un journaliste malien, qui préfère garder l'anonymat, évoquant la double contrainte avec laquelle doit désormais composer la profession. Le rapprochement des autorités maliennes avec la Russie s'accompagne d'une rhétorique de communication qui surfe sur un sentiment anti-français et sur la valorisation des relations avec les « *partenaires russes* ». Une stratégie de communication, notamment sur les réseaux sociaux, qui doit beaucoup à l'influence de la société militaire privée russe Wagner, dont la présence au Mali est significative depuis fin 2021.

AUCUNE ENQUÊTE SUR LA PRÉSENCE DE WAGNER

L'ensemble des journalistes contactés par RSF font le même constat : « *Au Mali en général, dans le nord et le centre en particulier, aucun média n'ose parler de Wagner par peur de représailles* ». L'un d'eux de poursuivre : « *Depuis la suspension de France 24 et de RFI, les médias nationaux évitent d'évoquer les mots 'mercenaires russes' ou 'Wagner'. Tout le monde se conforme aux termes du gouvernement et parle de nos 'partenaires russes' ou de nos 'instructeurs russes'. Les médias locaux se contentent de relayer les informations officielles. Seuls les médias internationaux évoquent les rapports des ONG parlant des exactions commises par les militaires blancs. Aucun journaliste sur place n'ose enquêter sur la présence de Wagner.* » C'est donc l'autocensure qui prévaut, pour « *éviter des ennuis* ».



Cette photo non datée montre trois mercenaires russes, à droite, dans le nord du Mali. © Armée française

« L'ACCOMPAGNEMENT INFORMATIONNEL » DE LA PRÉSENCE RUSSE AU MALI

Parallèlement, des campagnes en ligne voient le jour pour encourager la diffusion de contenus complaisants relatifs aux relations entre le Mali et la Russie. Dans une étude intitulée « La Russie au Mali, une présence bicéphale »¹⁹, parue en septembre 2022 et publiée par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), les chercheurs Maxime Audinet et Emmanuel Dreyfus analysent « l'accompagnement informationnel du déploiement du groupe Wagner au Mali », qu'ils définissent comme « un soutien informationnel apporté à cette présence non officielle de la Russie pour forger des représentations favorables aux paramilitaires de Wagner, cautionner son action par des moyens médiatiques et culturels, nouer des liens avec des soutiens locaux potentiels et, à plus grande échelle, légitimer la coopération russo-malienne et discréditer ses détracteurs ». Parmi ces soutiens identifiés, l'étude aborde le cas du site d'information Mali Actu²⁰, fondé en 2007 par le journaliste Séga Diarra. Alors que le rapprochement entre la Russie et le Mali se précisait, les médias russes Sputnik et RT ont approché Séga Diarra pour lui proposer de signer un partenariat et de prendre des parts dans le capital du média. Contacté par RSF, Séga Diarra assure que Mali Actu a « décliné la proposition de participation » et a montré sa « réticence à toute participation extérieure ». Mais il confirme, comme il l'avait déjà fait en mai 2022 lors d'un entretien sur la chaîne qatarienne Al Jazeera²¹, que Mali Actu, dans un contexte de suspension de médias français comme RFI, cherche à diversifier ses sources d'information et qu'il peut, à ce titre, reprendre des informations publiées sur les chaînes russes.

La Une du site Maliactu est révélatrice de la ligne éditoriale adoptée par le média. Le premier article encense la relation bilatérale entre le Mali et la Russie, le deuxième évoque le divorce entre le Mali et la France. @Capture d'écran du site MaliActu.net le 01/03/2023.

19 « La Russie au Mali, une présence bicéphale », par Maxime Audinet et Emmanuel Dreyfus, Étude n° 97, IRSEM, septembre 2022.

20 Mali | maliactu.net - Mali Actualités, Les Actus et Informations sur le Mali

21 (105) Misinformation in Mali | The Listening Post Feature - YouTube

TROIS QUESTIONS À

Sophie Bernard

Experte du projet All Eyes On Wagner

« La liberté de la presse se dégrade depuis l'arrivée de Wagner au Mali »

All Eyes On Wagner (AEOW) est un projet indépendant international constitué d'experts venant de Suisse, de France, d'Australie et du Canada. Créé au début des hostilités en Ukraine en mars 2022, AEOW a pour but de faire de la veille et des investigations autour de Wagner, de documenter les différents aspects liés aux crimes commis par l'organisation paramilitaire russe, ses activités de prédation et de désinformation.

Comment l'influence de Wagner au Mali a-t-elle affecté le marché local de l'information ?

Il est difficile de dire avec exactitude que la junte malienne est exclusivement à l'origine des récentes restrictions de la presse. La chronologie des violations que nous avons récemment rassemblées a malheureusement montré une dégradation de la liberté de la presse depuis l'arrivée du groupe Wagner dans le pays. À cela s'ajoute la création en ligne d'un écosystème de faux médias sur Facebook, mais aussi le placement d'articles plutôt favorables aux intérêts russes au Mali, même s'il n'est pas possible de lier de manière formelle ces deux aspects à Wagner. Pour le moment, nous n'avons pas une vue précise des conséquences au niveau de la radio. Par contre, il existe une prolifération de groupes sur WhatsApp qui relaient principalement des messages et narratifs prorusses.

Avez-vous pu documenter des cas de médias nationaux ou communautaires, notamment dans le nord du Mali, empêchés de travailler par Wagner et des campagnes médias pro-junte ?

Nous n'avons pas trouvé de trace de médias empêchés de travailler par Wagner. Mais il existe des campagnes médias pro-junte, même s'il est souvent difficile d'attribuer et de lier directement une campagne à un groupe. Notre rapport sur l'an 1 de Wagner au Mali, publié en novembre 2022, montre des opérations d'influence en ligne directement corrélées à des actions liées au groupe Wagner. Pour nous, le Mali n'a pas encore de capacité cyber permettant de mettre en œuvre de telles opérations d'influence : elles pourraient, donc, soit être prises en charge par le partenaire russe, comme cela peut s'observer en Centrafrique, soit être externalisées à des sociétés de communication qui ont travaillé avec le groupe Wagner par le passé.

Quels sont les narratifs récents que vous avez vu émerger au Mali ?

Nous remarquons qu'il y a des campagnes inauthentiques coordonnées en ligne (Twitter, Facebook et WhatsApp) qui servent à la promotion de la junte et de ses actions. Les narratifs récents que nous avons vu émerger sont les suivants : les groupes terroristes sont financés par l'armée française ; il n'y a pas de mercenaires du groupe Wagner au Mali ; il n'y a pas d'exactions au Mali. À l'occasion de la fête de la « souveraineté retrouvée »²², nous avons également constaté que des organes media affiliés au patron de Wagner, Evgueni Prigojine, comme Afrique Média, diffusaient de nouveau des dessins animés vilipendant la présence française au Mali et présentant les Russes comme des sauveurs. Nous avons aussi remarqué le lancement d'une nouvelle campagne en ligne anti-française via des faux comptes ou de la part d'influenceurs comme Nathalie Yamb²³, jugée proche du dispositif Wagner.



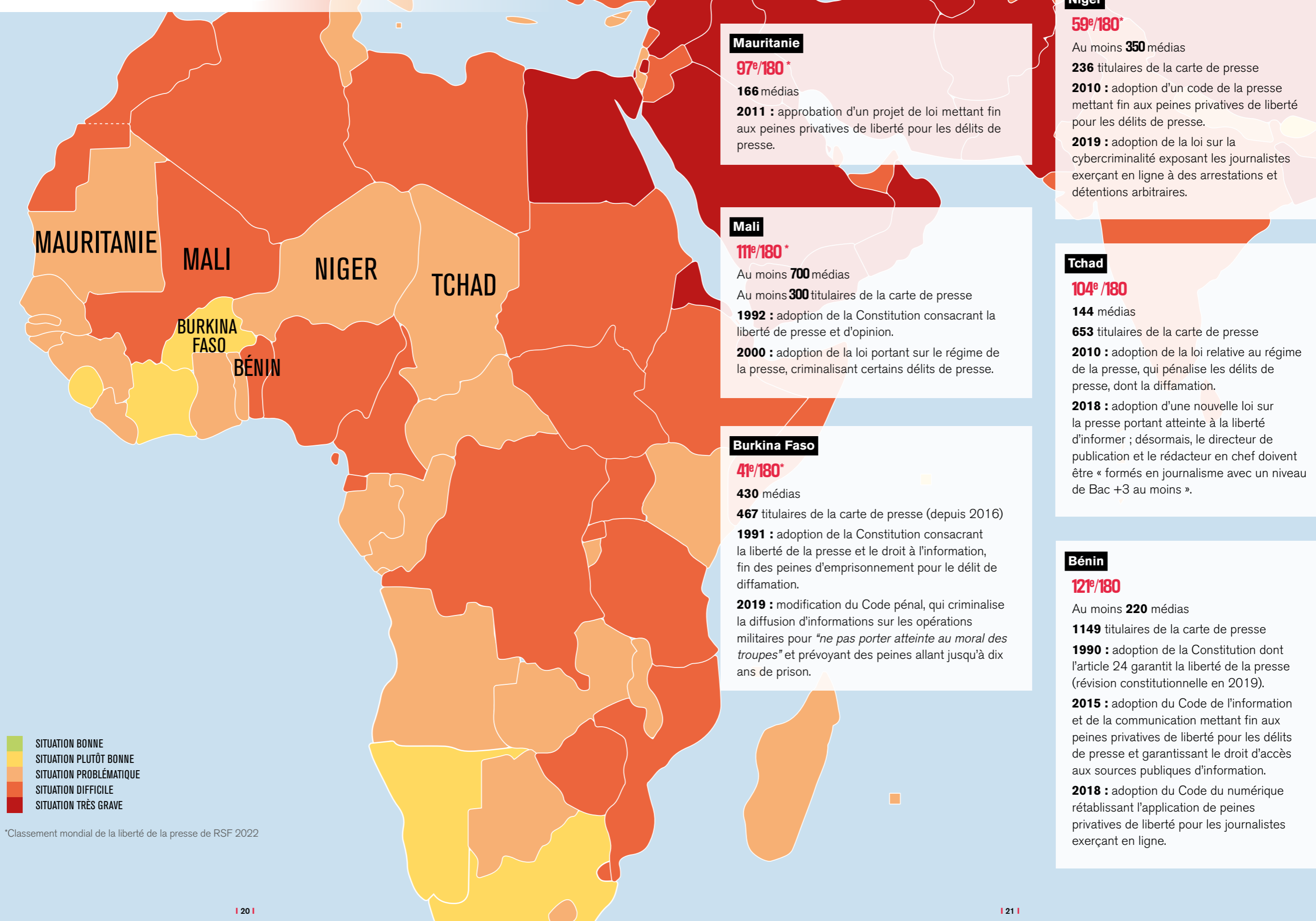
Manifestation en faveur de la coopération Russie-Burkina, le 4 octobre 2022 à Ouagadougou ©Issouf Sanogo/AFP

22 Le 14 janvier 2023, les autorités de transition maliennes ont organisé la première édition de la Journée nationale de la Souveraineté retrouvée, en souvenir de la grande mobilisation du 14 janvier 2022 contre les sanctions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) imposées au Mali.

23 Nathalie Yamb milite activement sur les réseaux sociaux d'Afrique francophone contre l'ancienne puissance coloniale. « Dix choses à savoir sur Nathalie Yamb, cyberactiviste anti-Macron », par Vincent Duhem, Jeune Afrique, 26 janvier 2023.

REPÈRES

CLASSEMENT DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE AU SAHEL



■ SITUATION BONNE
■ SITUATION PLUTÔT BONNE
■ SITUATION PROBLÉMATIQUE
■ SITUATION DIFFICILE
■ SITUATION TRÈS GRAVE

*Classement mondial de la liberté de la presse de RSF 2022

Mauritanie
97^e/180*
 166 médias
2011 : approbation d'un projet de loi mettant fin aux peines privatives de liberté pour les délits de presse.

Mali
111^e/180*
 Au moins 700 médias
 Au moins 300 titulaires de la carte de presse
1992 : adoption de la Constitution consacrant la liberté de presse et d'opinion.
2000 : adoption de la loi portant sur le régime de la presse, criminalisant certains délits de presse.

Burkina Faso
41^e/180*
 430 médias
 467 titulaires de la carte de presse (depuis 2016)
1991 : adoption de la Constitution consacrant la liberté de la presse et le droit à l'information, fin des peines d'emprisonnement pour le délit de diffamation.
2019 : modification du Code pénal, qui criminalise la diffusion d'informations sur les opérations militaires pour "ne pas porter atteinte au moral des troupes" et prévoyant des peines allant jusqu'à dix ans de prison.

Niger
59^e/180*
 Au moins 350 médias
 236 titulaires de la carte de presse
2010 : adoption d'un code de la presse mettant fin aux peines privatives de liberté pour les délits de presse.
2019 : adoption de la loi sur la cybercriminalité exposant les journalistes exerçant en ligne à des arrestations et détentions arbitraires.

Tchad
104^e/180
 144 médias
 653 titulaires de la carte de presse
2010 : adoption de la loi relative au régime de la presse, qui pénalise les délits de presse, dont la diffamation.
2018 : adoption d'une nouvelle loi sur la presse portant atteinte à la liberté d'informer ; désormais, le directeur de publication et le rédacteur en chef doivent être « formés en journalisme avec un niveau de Bac +3 au moins ».

Bénin
121^e/180
 Au moins 220 médias
 1149 titulaires de la carte de presse
1990 : adoption de la Constitution dont l'article 24 garantit la liberté de la presse (révision constitutionnelle en 2019).
2015 : adoption du Code de l'information et de la communication mettant fin aux peines privatives de liberté pour les délits de presse et garantissant le droit d'accès aux sources publiques d'information.
2018 : adoption du Code du numérique rétablissant l'application de peines privatives de liberté pour les journalistes exerçant en ligne.



Marche blanche en faveur de la liberté de la presse le 4 novembre 2013 à Bamako, Mali ©STR/AFP

2 | UN ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE MOINS EN MOINS FAVORABLE

1 / L'ARBITRAIRE AU COIN DE LA RUE

À mesure que la situation sécuritaire dans les pays du Sahel se dégrade, des pans entiers de territoires deviennent inaccessibles. Les régions frontalières, où sévissent les groupes armés, se transforment en zones militaires interdites aux civils. Le cadre évolutif des zones dangereuses et le motif sécuritaire permettent aux autorités de restreindre à chaque fois un peu plus la liberté de circulation des journalistes locaux et internationaux. Les protocoles administratifs de plus en plus complexes et opaques favorisent les arrestations et les expulsions arbitraires.

DES ACCRÉDITATIONS DE PLUS EN PLUS RESTRICTIVES

La mise en place de systèmes d'autorisation de déplacement fait partie des protocoles administratifs qui « découragent les journalistes » constate le président de l'organisation Nouveaux droits de l'homme (NDH-Burkina), Idrissa Birba. Au Mali comme au Burkina Faso, de simples formalités administratives d'enregistrement ont été remplacées par de complexes processus d'accréditation, qui entravent le travail journalistique et ne respectent pas le principe de pouvoir protéger l'identité de ses sources.

L'expulsion du Mali du correspondant de *Jeune Afrique*, **Benjamin Roger**, en février 2022, au prétexte qu'il n'était pas accrédité, illustre le renforcement du contrôle de la junte sur les activités des journalistes de la presse étrangère. Jusqu'en 2021, l'accréditation était rarement exigée et ne pas la détenir n'empêchait pas les journalistes de travailler librement. Depuis le second coup d'État de 2021, le processus d'accréditation est devenu plus contraignant et opaque. En principe, seuls les

journalistes des médias audiovisuels sont censés devoir systématiquement faire une demande d'accréditation, à l'aide notamment d'un nouveau formulaire sur lequel ils sont tenus de détailler leurs sujets de reportage et les personnes qu'ils vont rencontrer. Mais, dans les faits, plusieurs journalistes ont signalé leur difficulté à obtenir leur accréditation, quand celle-ci n'était pas tout simplement refusée sans explication. Quelques semaines après l'expulsion du journaliste français, la correspondante de *Jeune Afrique*, **Manon Laplace**, a été brièvement arrêtée pour le même motif.

« Les conditions d'accréditation avaient déjà changé en 2012, avec la prise de pouvoir d'Amadou Sanogo »²⁴, se souvient le rédacteur en chef Afrique de TV5Monde, Ousmane Ndiaye, correspondant sur place à l'époque. C'est une constante liée aux régimes militaires, dès qu'il y a un coup d'État, on constate des restrictions administratives envers des journalistes. »

Dans le cas du Burkina Faso, cinq mois après le second coup d'État, et trois mois après la suspension de RFI dans le pays, le Conseil supérieur de la communication (CSC) s'est contenté de rappeler la nécessité d'être accrédité, comme le prévoit la loi depuis 2015. Seul un envoyé spécial ou un correspondant de la presse étrangère « titulaire d'une accréditation délivrée par l'employeur et visée par le CSC » peut travailler. Cette accréditation peut être, à tout moment, « invalidée par l'annulation du visa de l'autorité de régulation » rappelle une note du CSC publiée le 23 février 2023. Ces conditions à la fois vagues et restrictives ouvrent la voie à l'arbitraire.

Non seulement les journalistes ne sont pas sûrs d'obtenir leurs accréditations, même après de longues démarches administratives, mais l'obtention du précieux sésame ne s'avère pas être une garantie de pouvoir travailler. Malgré leur accréditation auprès des autorités et les dispositions prises pour leur protection, le journaliste **Édouard Dropsy** et le réalisateur **Philippe Abdelkafi**, venus au mois de mai 2021 faire un reportage sur les camps de déplacés pour l'émission « Enquête exclusive » de la chaîne française M6, ont été expulsés au motif d'une « menace à la sûreté de l'État », après seulement 40 heures passées sur le territoire burkinabé.

ARRESTATIONS ET EXPULSION ARBITRAIRES AU BÉNIN

Au Bénin aussi, les journalistes sont confrontés au flou et à l'arbitraire des procédures. En principe, aucune consigne officielle n'oblige les journalistes à se munir d'une autorisation spécifique pour se rendre dans les zones frontalières avec le Burkina Faso et le Niger. Mais, dans les faits, ces zones considérées dangereuses s'avèrent inaccessibles sans autorisation. Pas moins de sept journalistes et un fixeur y ont été arrêtés au cours de l'année 2022.

En janvier, quatre journalistes dont trois collaborant pour l'Agence France Presse (AFP) ont ainsi été arrêtés à Natitingou, dans le nord-ouest du pays, après avoir filmé un tunnel de pierres situé à Tanguiéta, « une zone risquée ». Les journalistes sont d'abord placés en garde à vue pendant quatre jours pour « avoir violé les règles sur la législation du drone au Bénin ». Leurs téléphones sont passés au peigne fin. Ils sont ensuite transférés à Cotonou, où ils effectuent trois jours de garde à vue supplémentaires. Au terme de leur interrogatoire à l'Office central de répression de la cybercriminalité (OCRC), les journalistes seront présentés au procureur spécial de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) avant d'être finalement remis en liberté.

Un mois plus tard, **Flore Nobime** et son confrère néerlandais **Olivier van Beemen** se dirigent vers la commune de Tanguiéta, dans le nord-ouest du pays, où la journaliste béninoise s'était déjà rendue en 2019, sans autorisation et sans encombre. Ils enquêtent sur le financement d'African Parks, une ONG de conservation de la nature qui gère des parcs naturels en Afrique. Leur reportage tourne rapidement au cauchemar.



De gauche à droite, les journalistes Flore Nobime et Olivier van Beemen au côté d'un notable du village de Sangou, quelques heures avant leur arrestation. © DR

²⁴ Le 22 mars 2012, le général malien a pris la tête du coup d'État fomenté contre le président Amadou Toumani Touré.

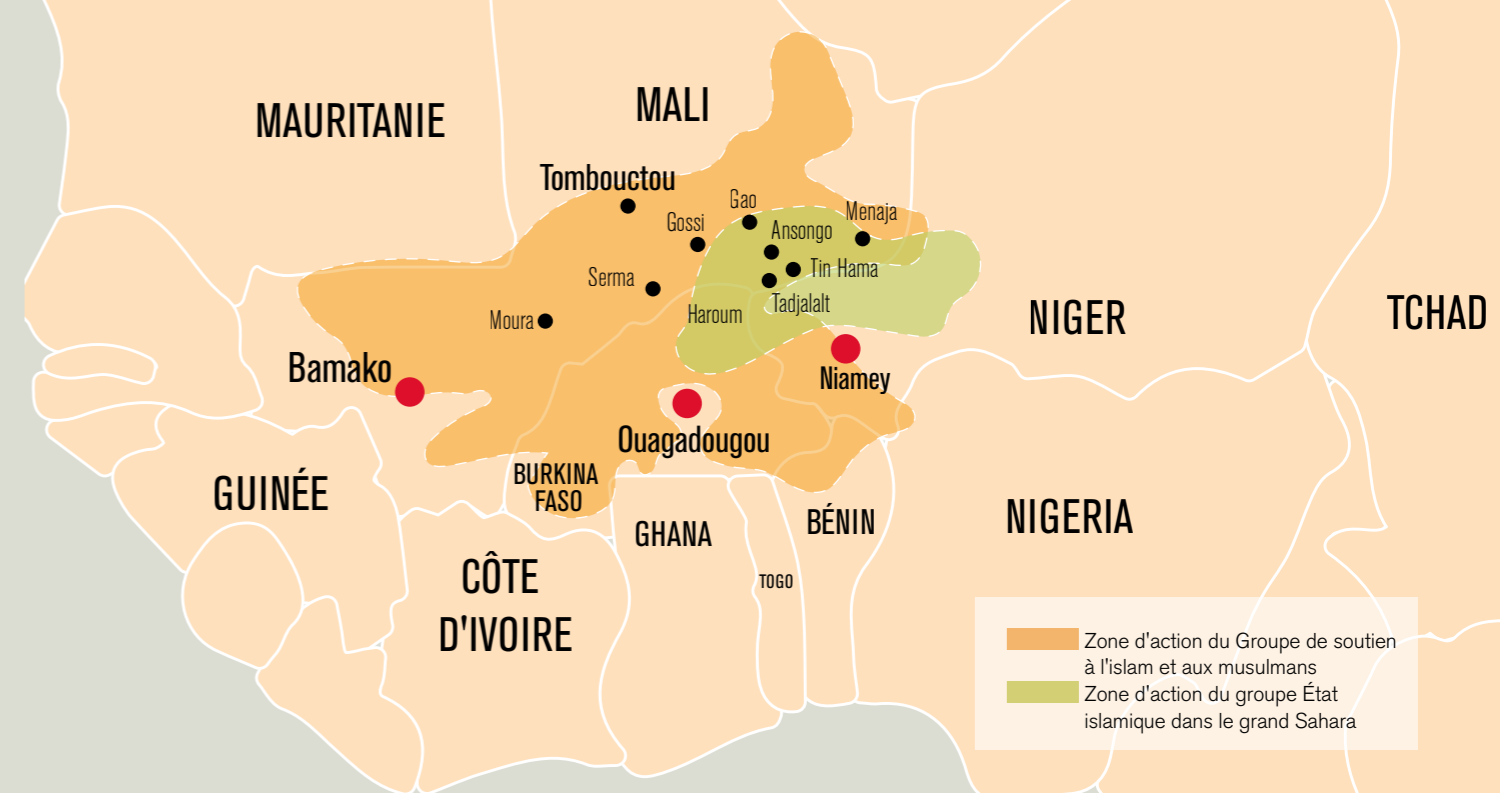


Le parc de Pendjari était l'un des sites naturels prisés par les touristes au Bénin ©Stefan Heunis / AFP

Après avoir fait un détour au village de Sangou, proche de l'entrée principale du parc de Pendjari, ils sont conduits au commissariat local pour vérification de leur identité, puis transférés à la brigade criminelle de Parakou, à plus de quatre heures de route de Tanguéta. Sur le trajet, à mi-chemin, au poste de police de Djougou, les policiers confisquent le matériel et l'argent du journaliste néerlandais. Pour protéger ses sources et ses informations, Flore Nobime parvient à déchirer ses feuilles de notes et à les mouiller afin qu'elles soient illisibles. Olivier van Beemen, lui, jette les siennes par la fenêtre de la voiture.

Arrivés à destination, les deux journalistes apprennent qu'ils sont « soupçonnés d'espionnage ». Il leur est également reproché de n'avoir pas demandé la permission de visiter les villages où ils se sont rendus. Après de nombreuses questions sur leur identité, sur leur appartenance ou non à certains partis politiques et sur leur sujet de reportage, ils sont sommés de signer un papier d'aveux, indiquant qu'ils sont accusés de faits graves, et que « l'enquête a permis de recueillir des informations concordantes contre eux ». Ils refusent. Le lendemain, le procès-verbal ayant été modifié, les journalistes le signent avant d'être transférés vers Cotonou. Le trajet est de nouveau interminable – 24 heures, alors qu'il ne dure d'ordinaire que six heures. Les journalistes sont encore interrogés, menottés – parfois ensemble –, et les policiers refusent de leur donner de l'eau.

Arrivés au siège de la police républicaine de la capitale béninoise, et après plusieurs appels passés par Olivier van Beemen à l'ambassade des Pays-Bas, le directeur général de la police les accueille en leur indiquant qu'ils auraient dû « demander l'autorisation aux autorités pour aller sur le terrain ». Flore Nobime et Olivier van Beemen sont finalement libérés. Le journaliste néerlandais est expulsé du Bénin le soir même. En janvier 2023, les deux journalistes ont saisi le Groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies, et porté plainte contre l'État béninois.



I Zones interdites ou restreintes I

Niger

Les zones dangereuses ont été placées sous état d'urgence. Dans les régions de Diffa, Tillabéri et Tahoua, l'état d'urgence est entré en vigueur le 24 janvier 2020 et a été renouvelé pour trois mois le 26 janvier 2023. Ces zones sont inaccessibles pour les journalistes sans escorte militaire et sans autorisation des autorités. Sans elle, précise un journaliste basé à Niamey, « le journaliste risque d'être pris pour un ennemi de l'État ou, s'il tombe sur un groupe armé non étatique, il risque d'être maltraité, séquestré ou même tué ».

Tchad

L'état d'urgence instauré dans le cadre des manifestations anti-junte du 20 octobre 2022 a été levé le 6 décembre 2022, mais celui instauré dans la région des Savanes, à la frontière avec le Burkina Faso en juin 2022 a été prolongé jusqu'en mars 2023. Le bassin du lac Tchad est considéré comme une zone inaccessible en raison de la présence du groupe armé Boko Haram. Aucune présence journalistique n'est autorisée sur ces territoires sauf avec un encadrement des forces de défense et de sécurité.

Burkina Faso

Deux « zones d'intérêts militaires » ont été créées en juin 2022 comprenant une partie de la province du Soum, frontalière avec le Mali, et des réserves protégées entre Pama et le parc national du W, réputées pour être des repaires de djihadistes. Elles sont interdites aux civils et aux journalistes.

Bénin

Les zones frontalières du nord du pays avec le Burkina Faso et le Niger sont considérées comme dangereuses, à l'instar du parc de la Pendjari, ainsi que la totalité du parc du W. Aucune consigne officielle n'oblige les journalistes à se munir d'une autorisation spécifique pour s'y rendre, mais dans les faits, les zones considérées comme à risque sont inaccessibles sans autorisation.

Mali

Travailler en dehors de la capitale, Bamako, est très risqué pour les journalistes. Les régions du nord-est, comme Gao, où Olivier Dubois a été pris en otage en 2021, et Kidal, où Ghislaine Dupont et Claude Verlon ont été enlevés puis exécutés en 2013, sont des zones à très haut risque en raison de la menace terroriste. Depuis la mi-juillet 2022, les attaques terroristes ont également transformé le centre, le sud du pays, et les environs de Bamako en zones dangereuses.

Mauritanie

Les zones militaires, situées près de la frontière avec le Mali à l'est, et au niveau du Sahara au nord, sont inaccessibles pour les civils. Les journalistes ne peuvent s'y rendre qu'avec une délégation spéciale des autorités nationales ou d'organisations humanitaires internationales. Pour voyager dans le reste du pays, un ordre de mission, une autorisation ou un laissez-passer des autorités, ainsi qu'une accréditation pour les journalistes étrangers sont préconisés.

2 / DES INSTITUTIONS PEU COOPÉRANTES

Accrédités ou pas, les journalistes travaillant dans la région du Sahel doivent faire face à une autre difficulté majeure : le travail de collecte et de vérification des informations relatives aux questions politiques et militaires auprès des institutions compétentes est devenu plus difficile, voire impossible. Les médias se retrouvent de plus en plus souvent cantonnés à devoir répercuter de lénifiants communiqués officiels.

RETENTION D'INFORMATION

Au Niger, un journaliste déplore, sous prétexte sécuritaire, la « rétention de l'information » des autorités et la publication tardive de communiqués qui n'apportent rien, car dépourvus d'informations nouvelles ou de chiffres et données officiels.



Unes des journaux au lendemain de l'annonce du retrait des forces de Barkhane au Mali @AFP

Au Bénin, depuis la présidence de Patrice Talon en 2016, les journalistes obtiennent difficilement des données pour toutes les questions relatives à la situation sécuritaire, aux déplacés internes et aux contrats miniers. Lorsqu'ils contactent des membres du gouvernement ou leurs équipes, ils sont « souvent occupés ou injoignables » selon plusieurs sources journalistiques. « Parfois, précise encore un journaliste béninois, des hommes politiques nous appellent pour nous communiquer une information, mais en nous demandant de ne pas la divulguer. On a alors de la matière qu'on ne peut pas utiliser, car il faut attendre une autorisation qui vient d'en haut. C'est très frustrant ! »

Au Burkina Faso, les journalistes ont difficilement accès, par exemple, aux données relatives aux attaques terroristes sur le territoire national. Parce qu'elles surviennent dans des zones où les journalistes n'ont plus la possibilité d'aller, certaines attaques ne sont pas du tout médiatisées. Les médias internationaux doivent aussi composer avec la « méfiance » spécifique que les

autorités peuvent avoir à leur égard : « Nous ne sommes pas les plus incisifs, mais les autorités nous surveillent de près, explique un journaliste de la presse internationale sous couvert d'anonymat. Elles ne nous informent plus systématiquement, notamment des événements qui peuvent concerner le Président. Le gouvernement n'ose pas nous parler officiellement, même de ce qui pourrait lui être crédité positivement. Ils nous parlent seulement en off ».

DES TÉMOIGNAGES SOUS CONTRÔLE

Le mutisme des autorités sur certains sujets s'explique partiellement par leur volonté de contrôler le discours médiatique. À cet effet, elles produisent elles-mêmes des contenus et des déclarations invérifiables. Ainsi, au Burkina Faso, en cas d'attaque terroriste dans les régions du nord, les services de communication de la présidence, particulièrement sous le gouvernement de Paul-Henri Sandaogo Damiba, dépêchent sur place des agents, chargés de recueillir des témoignages. Ces derniers filment et montent des éléments qu'ils mettent ensuite à la disposition de la presse. « Le gouvernement communique des informations impossibles à vérifier. Cela pose un problème de déontologie », regrette le journaliste indépendant burkinabé Charles Bako. Dans de telles conditions, « le risque est grand », confirme Wenceslas Mahoussi, expert en médias numériques et directeur de l'Observatoire des sciences de l'information et de la communication (OBSIC) au Bénin, de voir « les journalistes devenir des communicants. On relaie les informations factuelles sans analyse, ni débat ».

LA FIN DES LOIS PROTECTRICES

Autre défi de taille pour les journalistes de la région : la dégradation de la situation sécuritaire a remis en cause les avancées législatives qui, entre les années 1990 et 2010, avaient contribué à progressivement structurer le secteur des médias et à protéger l'exercice du métier de journaliste. Dans certains pays, les dernières réglementations adoptées pour faire face aux risques de diffusion de fausses informations en ligne restreignent davantage le droit d'informer qu'elles ne le protègent.

Au Bénin, le Code du numérique a ainsi servi à condamner et à détenir arbitrairement plusieurs journalistes, comme ce fut le cas pour **Ignace Sossou**, de Bénin Web TV, en 2020²⁵. Le journaliste d'investigation a passé six mois en prison pour avoir cité sur les réseaux sociaux les propos qu'un procureur avait tenus au cours d'un atelier de travail sur la désinformation.

Au Niger, jusqu'à sa modification annoncée en 2022, la loi sur la cybercriminalité de 2019 a été instrumentalisée contre les journalistes. Elle prévoyait des peines allant de six mois à trois ans de prison pour des faits de diffamation par moyen de communication électronique. En 2020, la journaliste **Samira Sabou** en a fait les frais. Elle a été arrêtée et détenue²⁶ à la suite d'une plainte du fils du président de la République d'alors, qu'elle avait mis en cause sur les réseaux sociaux dans une affaire de « surfacturation de matériel militaire ». Les critiques actives nées de l'application de cette loi ont poussé le président nigérien à plaider, en avril 2022, pour la « suppression de la peine d'emprisonnement encourue en cas de délits commis par un moyen de communication électronique, notamment l'injure ou la diffamation ».

En Mauritanie, si le délit de presse a été dépénalisé, il reste « des dispositions dans le Code pénal, dans les lois sur la cybercriminalité, ou celle relative à l'attaque des symboles de l'État, qui peuvent être activées contre un journaliste ou une personne qui aurait pris position en ligne », constate le directeur pays de la plateforme Médias et Démocratie, Amadou Sy. C'est ainsi qu'en 2021, le rédacteur en chef du journal indépendant *Al Hoor*, **Abdellahi Mohamed Ould Atigha**, est arrêté et placé 48 heures en garde à vue²⁷ en raison d'un post publié sur Facebook dans lequel il interrogeait la gestion par le gouvernement d'un fonds destiné à financer les projets de populations précaires.

Au Burkina Faso, l'Assemblée nationale a amendé en 2019 le Code pénal et a introduit des dispositions pour criminaliser la diffusion d'informations sur les opérations militaires afin de « ne pas porter atteinte au moral des troupes ». Ces infractions peuvent engendrer des peines de cinq à dix ans de prison et des amendes pouvant aller jusqu'à dix millions de francs CFA (environ 15 000 euros). Si ces dispositions du Code pénal ne concernent théoriquement pas les journalistes, qui sont régis par le Code de l'information, elles ont quand même eu un effet dissuasif sur eux. Les témoignages recueillis par RSF confirment une tendance à l'autocensure sur les questions relatives aux attaques terroristes et aux opérations militaires.

²⁵ « Condamnation confirmée d'Ignace Sossou, "un recul inédit" pour la liberté de la presse au Bénin », RSF, 27 juillet 2020

²⁶ « Arrestations de journalistes au Niger : « un recul inquiétant de la liberté de la presse dans le pays », RSF, 16 juillet 2020

²⁷ « Mauritanie : un journaliste détenu pour un post Facebook », RSF, 25 mai 2021



Emission dans une radio à Gao, Mali.
© UN Harandane Dicko



FOCUS

Le défi de la lutte contre l'impunité

MALI : BIRAMA TOURÉ DISPARU DANS LES PRISONS D'ÉTAT

Cela fait plus de sept ans maintenant que **Birama Touré** a disparu au Mali. Ni ses proches ni ses collègues ne l'ont revu depuis le 29 janvier 2016. Journaliste de l'hebdomadaire *Le Sphinx*, il enquêtait, au moment de sa disparition, sur deux sujets d'investigation concernant Karim Keïta, le fils de l'ancien président malien Ibrahim Boubacar Keïta, et puissant patron de la commission Défense de l'Assemblée nationale de l'époque. Sa première enquête concernait une liaison qu'aurait entretenue Karim Keïta avec la femme de l'un de ses amis, et la seconde sur des contrats d'armement qui auraient abouti à des détournements d'importantes sommes d'argent. Dans une enquête publiée en février 2022²⁸, RSF a révélé que Birama Touré a non seulement été détenu au secret pendant plusieurs mois dans les locaux de la Direction générale de la sécurité d'État (DGSE), mais qu'il y est très probablement mort des suites des sévices qui lui ont été infligés. Sept ans plus tard, son corps n'a toujours pas été retrouvé et les suspects sont toujours en liberté. Pour RSF, il est impératif que la justice malienne poursuive ses efforts et se donne les moyens de faire toute la lumière sur cette affaire.

TCHAD : LES ASSASSINS D'ÉVARISTE DJAI-LORAMADJI IMPUNIS

Le journaliste **Évariste Djaï-Loramadji**, correspondant pour la radio Lotiko, média communautaire chrétien, a été tué par balle, le 9 février 2022, alors qu'il couvrait en direct des affrontements intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs dans le village de Sandana, au sud du pays. En tout, 11 personnes, dont le journaliste, ont été tuées ce jour-là. Trois ans auparavant, une expédition punitive en lien avec un conflit entre éleveurs et agriculteurs avait déjà fait une dizaine de morts dans le village de Sandana. Évariste Djaï-Loramadji, qui avait couvert ces événements, avait reçu plusieurs menaces dans la foulée, selon le directeur de radio Lotiko. Pour l'Union des journalistes tchadiens (UJT) qui exige que les auteurs et complices de cet « acte ignoble » soient poursuivis, ce crime resté impuni pose la question de la justice pour les journalistes au Tchad.

28 « Mali : le journaliste Birama Touré porté disparu depuis 6 ans est très probablement mort », RSF, 3 février 2022



FOCUS

En Mauritanie, des progrès fragilisés par la situation économique

Depuis les élections présidentielles de 2019, la Mauritanie est sortie d'une phase particulièrement répressive à l'égard des médias. Les aides publiques, à travers le Fonds d'appui à la presse privée, géré par la Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel (HAPA), ont fortement augmenté en 2022. La création de médias locaux tout autant que les accréditations pour les journalistes étrangers sont désormais facilitées. Dorénavant, les journalistes peuvent même « écrire sur des sujets sensibles sans risquer la prison », selon le directeur pays de la plateforme Médias et Démocratie, Amadou Sy. Les médias ont ainsi pu parler de l'arrestation d'un homme qui a perdu la vie dans un commissariat, « alors que, par le passé, dès que le sujet touchait à l'institution policière cela était tabou. C'est un indicateur de changement important. » Les thématiques comme l'esclavage, la corruption, ou celles relatives au fonctionnement des institutions, peuvent désormais être traitées par les médias sans qu'ils soient la cible systématique de représailles. Mais la précarité criante dans laquelle travaillent les journalistes et « le modèle économique des médias, basé sur les annonceurs, n'est pas vraiment viable », rappelle Amadou Sy. « Lorsqu'une compagnie de téléphonie finance grandement un média, les journalistes vont réfléchir à deux fois avant de faire un sujet sur elle. » De nombreux Mauritaniens sont contraints de cumuler des emplois ; « celui qui est journaliste est aussi professeur ou employé ailleurs. Il peut y avoir des conflits d'intérêts ou des proximités avec des acteurs ici et là. Pour ces raisons, les journalistes peuvent s'autocensurer et certains sujets peuvent être ignorés ou au contraire "surcouverts" ».

FACE À LA PRÉCARITÉ

Autre obstacle de taille pour les médias de la région : la question de leur financement. Pris en étau entre les difficultés économiques et les exigences financières qu'impliquent leurs réponses au terrorisme, la plupart des États sahéliens ont relégué au second plan les subventions annuelles destinées aux médias. Au Mali, par exemple, la subvention allouée aux médias n'a pas été versée depuis 2019²⁹. Par ailleurs, la crise sécuritaire ainsi que la crise sanitaire de la Covid-19 ont ralenti les mannes publicitaires, génératrices de revenus pour les médias. Certains peinent donc à rémunérer leurs employés, et nombre d'entre eux n'ont pas les moyens de financer des enquêtes et des reportages, notamment en raison d'un manque de ressources pour assurer le déplacement des journalistes hors des grands centres urbains.

29 Mali : L'aide de l'Etat à la presse au Mali : Une enveloppe insignifiante et introuvable !

3/ INJONCTIONS PATRIOTIQUES

Au-delà des contraintes sécuritaires ou légales, les journalistes doivent aussi résister aux pressions éditoriales directes. La volonté des autorités de certains pays du Sahel de contrôler les discours médiatiques menace directement l'indépendance des journalistes et la fiabilité de l'information.

L'INFORMATION SOUS CONTRAT

Au Bénin, les autorités pèsent sur le traitement de l'information au travers de contrats dits de partenariat. Mis en place par l'ancienne présidence, ils se sont multipliés avec l'arrivée au pouvoir de Patrice Talon, dix ans plus tard. Les médias qui le contractent sont rémunérés chaque mois jusqu'à un million de francs CFA (soit 1 500 euros) pour couvrir les activités du gouvernement et traiter en priorité les informations qu'il leur transmet. Des notes de cadrage indiquent aux rédactions les angles à privilégier. « Les contrats de partenariat favorisent la corruption et ont fait dégringoler les acquis en termes de liberté de la presse dans le pays », déplore l'expert Dr Wenceslas Mahoussi. Il remarque aussi que « l'usage des notes de cadrage contribue à la multiplication des unes siamoises dans la presse béninoise », y compris dans des médias aux lignes éditoriales très différentes.

LE TRAITEMENT PATRIOTIQUE DE L'INFORMATION

Au Mali, bien que les autorités de transition bénéficient d'un élan de solidarité populaire, le colonel Assimi Goïta, qui a pris la tête du pays en mai 2021, sollicite le soutien des médias. Lors d'une rencontre, en juin 2021, il exhorte les principales organisations de la presse locale à « prêcher les bonnes paroles pour ne pas démoraliser »³⁰ la population et les forces armées. « On vous demande de nous aider à apaiser la situation », ajoute-t-il. La Maison de la presse l'appuie en publiant, huit mois plus tard, un communiqué qui invite les journalistes à privilégier un « traitement patriotique » de l'information.

30 « Le colonel Assimi Goïta lors de sa rencontre avec les hommes de médias : 'Le Mali a besoin de ce sursaut, surtout au niveau de la presse' », par Boureima Guindo, *Le Pays*, 3 juin 2021

BÉNIN : L'INFORMATION SELON TALON

RSF a reçu plusieurs copies de « notes de cadrage » adressées aux rédactions béninoises entre 2017 et 2019. Celle qui est reproduite ci-dessous a été transmise aux rédactions à l'occasion d'une rencontre entre le président de la République et des pharmaciens en 2018.

« Chers amis,

Vous avez été invités à suivre la diffusion, par les télévisions et radios, de la rencontre du Président de la République (PR) Patrice Talon avec les pharmaciens depuis samedi. Pour demain mardi, vous êtes donc invités à mettre en exergue ladite rencontre pour :

- saluer le leadership du PR ;
- souligner que les acteurs pharmaceutiques ont toujours abusé de la population ;
- souligner leur mea culpa ;
- informer que les acteurs implorent le PR de mettre de l'ordre dans leur secteur ;
- mettre en exergue que (le président Patrice, ndlr) TALON [sic] expose la profondeur du mal (ses révélations montrent comme la situation était pourrie) ;
- se demander d'ailleurs pourquoi les populations, à travers les associations de consommateurs, ne s'associent pas au procès en se constituant partie civile ;
- appeler de tous vos vœux, à ce que l'ordre soit enfin rétabli dans le secteur ;
- montrer que TALON a déjà pris la mesure de la situation et va faire installer un laboratoire national de référence, pour attester de la qualité des produits pharmaceutiques mis sur le marché béninois ;
- mettre en relief que la séance de vendredi dernier a montré le vrai visage des acteurs véreux, sans considération pour la santé des populations, malgré le serment qu'ils ont prêté. Et désormais, tout le monde comprend que le président TALON et son gouvernement ont eu raison de déclencher la lutte contre les faux médicaments ;
- montrer que contrairement à ce que certains acteurs ont essayé de répandre, pris de panique parce que leurs manœuvres sont enfin découvertes, la lutte enclenchée par le gouvernement ne vise que la protection des consommateurs et de leur santé ;
- saluer le sens de responsabilité du président TALON (qui sait considérer le juste milieu des choses) car au regard de l'ampleur du mal, il aurait pu aller jusqu'à retirer l'agrément à tous les grossistes. Dès lors, cela aurait généré une crise d'envergure mettant à mal l'approvisionnement du pays. C'est pourquoi alors qu'il en avait la possibilité et que les conditions étaient remplies, il a évité d'aller jusqu'à ce niveau de sanction ;
- inviter les acteurs de la filière à présenter leurs excuses aux populations ;
- mettre l'accent sur la preuve que NEW CESAMEX [un laboratoire indien implanté en RDC, ndlr] n'est qu'un alibi pour acheminer des produits douteux au Bénin (avec en plus les manœuvres des acteurs pour échapper au cordon douanier, ainsi qu'au contrôle des structures étatiques compétentes pour attester de la qualité des médicaments), etc.

NB : Gros titres souhaités »

DE LA TITRAILLE À LA GLOIRE DU PRÉSIDENT

Dans une autre « note de cadrage » transmise aux rédactions en amont d'une émission télévisée avec le ministre de la Santé, Alassane Seidou, en 2021, le gouvernement invite explicitement les médias à à titrer et angler leurs articles sur les réalisations positives du président de la République Patrice Talon, nouvellement réélu.

- Réformes dans le secteur sanitaire : Talon opte pour une meilleure prise en charge des Béninois
- Santé/Deux ans d'investissements : Les chantiers de l'espoir
- An 2/Secteur Santé : les résultats de la thérapie Talon ou les premiers fruits de la thérapie Talon
- Santé : le Ministre Alassane Seidou expose deux ans de progrès
- Santé/2 ans du régime Talon : le patient Bénin en voie de guérison
- Bilan Santé : Formation, Équipements, deux axes de la révolution Talon

« La spécificité de ce deuxième coup d'État, analyse le rédacteur en chef Afrique de TV5Monde, Ousmane Ndiaye, c'est d'avoir embarqué une bonne partie des journalistes maliens au nom du traitement patriotique de l'information – un terme que les journalistes pro-putschistes ont inventé –, c'est-à-dire un traitement qui est acquis au pouvoir en place. » Un spécialiste des médias maliens, qui souhaite conserver l'anonymat, confirme que « la plupart des radios sont acquises à la cause des militaires au pouvoir et de leurs partenaires russes. De même, les experts et invités qui s'expriment dans les médias soutiennent généralement les actions de l'armée ».

Les autorités utilisent également les réseaux sociaux et s'appuient sur des influenceurs qui leur sont acquis. « Contrairement à certains médias, précise le même expert, ces influenceurs sont accrédités pour voyager avec le Premier ministre. Ils couvrent des événements officiels comme les cérémonies de réception d'équipements militaires russes. Ce sont les mêmes influenceurs qui insultent et discréditent les voix discordantes. » (Cf. Encadré « Malick Konaté, journaliste cyberharcelé et menacé » page suivante)

« Le régime militaire actuel a imposé une nouvelle norme de l'information fondée sur un principe très simple, résume Christophe Boisbouvier, directeur adjoint de RFI. Si tu es avec le pouvoir de transition, tu es avec le Mali, mais si tu es contre le pouvoir de transition, alors tu es contre le Mali. » Oser tenir des propos considérés comme « démobilisateurs des troupes » expose aux pressions et aux intimidations. De novembre à décembre 2022, la chaîne Joliba TV a été suspendue³¹ par la Haute Autorité de la communication (HAC), après la diffusion d'un éditorial jugé critique envers la junte.

« L'objectif des autorités de transition est que les médias indépendants se taisent. Avec le recul je réalise qu'en coupant nos antennes le pouvoir militaire n'a pas seulement visé RFI et France 24. Il a aussi envoyé un message de dissuasion à la presse malienne et internationale. Désormais, tous les journalistes sont sur le qui-vive et il y a de moins en moins d'analyses indépendantes et de liberté d'expression », conclut Christophe Boisbouvier.

Au Burkina Faso voisin, où les antennes de RFI et France 24 ont été suspendues, le président de la transition, le capitaine Ibrahim Traoré, a lui aussi invité ses compatriotes et les médias à faire preuve de patriotisme. Lors d'un entretien accordé à la presse nationale, le 2 février 2023, il déclare qu'en « contexte de guerre », « quand on veut parler » dans les médias et sur les plateaux télévisés, il faut

31 « Suspension de Joliba TV au Mali : RSF juge 'la mesure disproportionnée et destinée à censurer un média critique' » – NetAfric.net

32 Horon TV est une télévision malienne créée pour « contribuer au renforcement de la démocratie et la consolidation de l'État de droit avec l'expression plurielle et des programmes visant toutes les couches de la population ».

33 « Wagner, les mercenaires de Poutine », 47 min, 2022, disponible en replay sur RMC BFM Play

se poser la question : « Est-ce que c'est bien pour ma patrie ou est-ce que ce n'est pas bien pour ma patrie ? ».³⁴

Quelques semaines auparavant, le premier ministre burkinabé avait déclaré lors d'une audience auprès du Conseil supérieur de la communication (CSC) qu'il fallait « recadrer la communication au niveau des médias pour éviter la pagaille ». Une menace qui a immédiatement fait réagir les organisations professionnelles de journalistes. Dans un communiqué, elles ont dénoncé les dérives des injonctions patriotiques et « les graves risques d'atteintes à la liberté de la presse » au Burkina : « Cette sortie du Premier ministre jette en pâture nos médias, surtout dans un contexte national où émergent "des patriotes de la 25^e heure", disons, des adeptes de la pensée unique, qui n'hésitent pas à traiter tous ceux qui n'épousent pas leur conception [...] d'apatrides ou d'ennemis de la Transition qu'il faut soit éliminer physiquement, soit expatrier, ou encore jeter en prison. »³⁵

Comme pour leurs confrères maliens, ne pas suivre ces injonctions patriotiques peut coûter cher aux journalistes burkinabés. Pour avoir osé qualifier publiquement la suspension des programmes de RFI de « décision illégale », **Newton Ahmed Barry** a fait l'objet d'une violente campagne de cyberharcèlement³⁶. Dans une vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux, le président du collectif des leaders panafricains (CLP) proche de la junte, Mohamed Sinon, a appelé à « tuer » le journaliste. Interpellé le 20 janvier 2023, ce dernier a été jugé et reconnu coupable d'appels aux meurtres. Le 10 février 2023, il a été condamné à deux ans de prison avec sursis et à une amende de 1 500 euros.



FOCUS

Malick Konaté, journaliste cyberharcelé et menacé

Le journaliste reporter d'images malien, Malick Konaté, également fondateur de la web télévision Horon³² est régulièrement la cible de cyberharcèlement. Suivi par plus de 120 000 personnes sur Facebook (chiffres de février 2023), il s'est forgé en dix ans une réputation de journaliste indépendant et fiable. Il est souvent le premier à révéler des informations importantes relatives à l'actualité politique et sociale du Mali et à documenter les activités des groupes armés. Les attaques à son endroit se sont exacerbées fin 2022, après la diffusion le 31 octobre d'une enquête intitulée *Wagner, les mercenaires de Poutine*³³ sur la chaîne de télévision française BFM TV. Bien qu'il ne soit pas l'auteur de ce reportage et qu'il se soit contenté de tourner des séquences vidéo, il a été qualifié de « proie à abattre » et d'« ennemi numéro un du Mali » sur les réseaux sociaux. Début novembre 2022, des agents de sécurité maliens, en civil, se sont présentés à son domicile. Face aux menaces tangibles et au risque d'arrestation arbitraire, Malick Konaté a dû quitter le pays.



Le journaliste reporter Malick Konaté au Mali
©Fatouma Harber

34 « Grande interview du capitaine Ibrahim Traoré à la date 02 février 2023 », disponible sur la chaîne YouTube SIG-Burkina Faso

35 « Non, les médias burkinabè ne sont pas la "Radio mille collines" », communiqué des organisations professionnelles de journalistes parus dans plusieurs médias dont le site ouaga.com le 1^{er} février 2023.

36 « Burkina Faso : les menaces Non, les médias burkinabè ne sont pas la « Radio mille collines » - ouaga.comse multiplient contre les journalistes », RSF, 4 juillet 2022

3 | LE DÉFI PERMANENT D'INFORMER

Dans ce contexte sécuritaire dégradé et instable, les médias et les journalistes ont dû adapter leurs pratiques afin de contourner les pressions, mais aussi pallier les difficultés de circulation et d'accès à certaines zones du Sahel afin de poursuivre, malgré tout, leur mission d'informer.

1/ COLLECTER L'INFORMATION AUTREMENT

Une des options pour obtenir des informations au sein des zones restreintes est d'arriver à se mêler discrètement aux populations locales. Un journaliste de Ouagadougou a expliqué à RSF n'avoir volontairement pas mentionné sa profession pour pouvoir entrer dans des camps de déplacés internes³⁷ et y recueillir des témoignages, et ainsi contourner l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale, nécessitant l'aval de trois ministères.

Dans certaines zones, à l'inverse, il est préférable d'éviter la technique de l'immersion et limiter plutôt son temps d'exposition sur le terrain à 24 heures. Dans un cas comme dans l'autre, les journalistes savent qu'il faut éviter de « trop se montrer » et qu'il est conseillé de s'adapter vestimentairement.

LE OFF

À défaut de pouvoir se déplacer dans les zones dangereuses, les journalistes de la région développent des réseaux de sources informelles pour collecter des informations en off et continuer de documenter la situation. « Nous avons mis en place un réseau d'informateurs dans les villes de Djibo, Dori et toute la province de Soum, explique un journaliste d'investigation au Burkina Faso qui demande à garder l'anonymat. Ils nous donnent l'essentiel des informations sécuritaires en cas d'attaques. Et comme l'armée communique rarement, nous avons aussi développé un réseau de correspondants et d'informateurs en son sein. » Pour mieux garantir la sécurité des sources les plus exposées, il est parfois nécessaire de déployer différents niveaux d'intermédiation entre une source et le journaliste.

Ce sont ces réseaux de confiance, tissés depuis longtemps, qui permettent à RFI de continuer d'informer sur la région, malgré la suspension de son antenne au Mali et au Burkina Faso : « Notre force est notre longue histoire avec le Mali, témoigne Christophe Boisbouvier, le directeur adjoint de RFI. Au Mali et au Burkina Faso, beaucoup de personnes ont grandi avec RFI. Et nos journalistes continuent d'avoir des conversations téléphoniques suivies avec des sources fiables. Malgré la terrible pression des terroristes dans le nord du Mali, nous avons des interlocuteurs diversifiés ; les touaregs, les songhai, les bambaras... Et même si les autorités maliennes et burkinabées ne nous parlent plus officiellement, grâce, là aussi, à des liens de confiance créés sur le temps long, nous avons accès à des informations en 'off'. Finalement, tout le monde continue de nous parler ».

37 Entre 2017 et 2022, au Mali, au Burkina Faso et au Niger, trois millions de déplacés internes ont été recensés fuyant les attaques terroristes, dont 1,8 million au Burkina Faso seulement selon Sécurité Liptako Gourma. Les camps de réfugiés sont généralement fermés à la presse, officiellement pour « des raisons de sécurité et de protection de la dignité humaine ».

I OPÉRATION « COLLATERAL FREEDOM »

Les informations transmises par les chaînes internationales sont considérées comme des sources fiables et sont régulièrement reprises par plusieurs médias locaux de la région. Mais au Mali et au Burkina Faso, la suspension des antennes de RFI et de France 24 – qui se sont ajoutées aux difficultés d'accréditation et au départ de correspondants de la presse internationale – ont contribué à créer un vide dans l'espace médiatique sahélien. Pour y remédier, RSF, dans le cadre de son opération *Collateral Freedom*, a débloqué leurs sites³⁸, dès le mois d'avril 2022, en créant une copie miroir permettant d'échapper à la censure. « *Beaucoup de Maliens continuent de nous écouter en français, mandenkan et fulfulde, en ligne ou sur l'antenne grâce au VPN, confirme Christophe Boisbouvier. Cela me rend confiant pour la suite. Certes, il y a de la censure, et de l'autocensure, mais face à tout cela, il y a aussi une résilience des Maliens, de la société civile et de RFI.* »

I LA SÉCURITÉ DES ENVOYÉS SPÉCIAUX ET DES REPORTERS

À la suite de l'assassinat des deux collaborateurs de RFI en 2013, le groupe France Médias Monde (FMM) a créé un poste de directeur de la sûreté, chargé de veiller à l'environnement de sécurité des correspondants et envoyés spéciaux. Pour définir les zones à risques pour leurs équipes, FMM produit sa propre cartographie des territoires d'instabilités majeures à partir de l'expertise du ministère français des Affaires étrangères, « *mais également en fonction des menaces spécifiques qui pèsent sur les journalistes ou des retours d'expérience exploités en interne* », explique le directeur adjoint de RFI, Christophe Boisbouvier. Selon le niveau de dangerosité de la zone³⁹, le directeur de la sûreté assure une préparation des reportages avec les correspondants, le suivi de leur travail et de leurs relations avec les autorités. Les envoyés spéciaux bénéficient également d'une formation spécifique de sécurité. « *Et une fois sur place, et jusqu'à leur retour à Paris, ils sont tracés grâce à des outils numériques* », poursuit le responsable de RFI. À cela s'ajoute une vigilance sur les contenus assurée par la rédaction en chef afin de protéger le journaliste, le technicien et les sources. La sécurité est aussi une affaire de « *solide préparation documentaire* », précise le rédacteur en chef Afrique de TV5Monde, Ousmane Ndiaye : « *Le savoir est une composante de la protection. Les années à venir vont s'aggraver au Sahel, avec ce que l'on appelle de façon hâtive le sentiment anti-français, les défiances vis-à-vis des médias, et ce nouvel ordre géopolitique mondial où, d'ores et déjà, les médias sont utilisés. Se protéger c'est donc aussi être informé sur le pays, être capable de détecter qui sont les acteurs, connaître les liens entre les gens, être outillé sur l'historique des conflits, etc. La meilleure*

assurance, c'est de savoir où on pose les pieds. » Une protection qui passe aussi par le tissage, en amont et une fois sur place, d'un réseau et de sources de confiance. « *Avoir une connaissance approfondie et réelle de certains acteurs clés et parfois des relations de confiance peut protéger des risques physiques et sécuritaires, et aussi des manipulations et tentatives de désinformation* », ajoute Ousmane Ndiaye.



Des journalistes étrangers devant l'hôtel Radisson Blu de Bamako le 21 novembre 2015, Mali ©Habibou Kouyaté/AFP

38 « [RSF débloque les sites de France 24 et de RFI au Mali](#) », RSF, 28 avril 2022.

39 Cette cartographie s'organise en trois niveaux. La zone 1 étant celle où les journalistes exercent de façon autonome sans mesures de sécurité spécifiques. En zone 2 et 3, ils sont accompagnés par le directeur de la sûreté, au cas par cas (zone 2) ou systématiquement (zone 3). Dans le Sahel, à savoir au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad, RFI considère qu'il y a principalement des zones 3.

2/ LUTTER CONTRE LES MERCENAIRES DE LA DÉSINFORMATION

Le projet « *Story Killers*⁴⁰ », qui a réuni un consortium de rédactions internationales enquêtant sur le marché mondial de la désinformation, a révélé, en février 2023, l'existence d'une entreprise israélienne impliquée dans la manipulation d'élections à grande échelle, essentiellement en Afrique. À travers le monde, et en particulier sur le continent africain, des mercenaires de la désinformation, « *prospèrent à la croisée des réseaux sociaux, des médias numériques et du cyberespionnage, influençant les opinions publiques, pesant dans l'ombre sur la vie politique et le monde des affaires*⁴¹ », écrit notamment le quotidien français *Le Monde*, qui a contribué à l'enquête.

Dans un contexte de lutte de positionnement géostratégique au Sahel, la désinformation a, de fait, pris de l'ampleur dans la région. Comme le souligne Caroline Roussy, chercheuse chargée du programme Afrique à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), la présence de Wagner au Mali semble avoir contribué à « *une certaine vitalité de la désinformation au Sahel de la part de la Russie*⁴² ». Dans la revue du think tank Timbuktu Institute, son directeur, Bakary Samb, constate également que « *le terrain malien est depuis peu le laboratoire d'expérimentation de toutes formes de communication d'influence [...] qui se cache derrière des campagnes de communication bien ciblées* » et que la désinformation est devenue une réelle menace à la sécurité au Sahel.⁴³ Au point qu'aujourd'hui, il est difficile de faire le tri entre ce qui est vrai ou ce qui relève de faux comptes créés de toutes pièces ; les deux se mêlant parfois.

I LA STRATÉGIE DU « FACT CHECKING »

Pour faire face à la désinformation rampante, certaines rédactions au Sahel ont développé des services de « *fact checking* », dont la mission est de vérifier systématiquement les affirmations largement partagées par les autorités politiques ou diffusées dans l'espace public.

MaliCheck⁴⁴ est l'un des premiers projets de lutte contre la désinformation au Mali. Le média *Le Jalon* (qui a pour devise « *Informer bien au lieu d'informer vite* »), en partenariat avec l'ambassade des États-Unis au Mali, a ainsi formé entre 2020 et 2022 près de 1 000 journalistes, étudiants et lycéens aux techniques de détection et de vérification de fausses nouvelles⁴⁵. Le site d'information en ligne abrite également une rubrique MaliCheck⁴⁶ qui vérifie les vidéos, les photos, les textes, les messages vocaux et les discours truqués ou sortis de leur contexte pour tromper l'opinion publique.

Récemment, le projet *Africa Check*⁴⁷, qui forme des journalistes et traque la désinformation sur l'ensemble du continent, a identifié plusieurs influenceurs spécialistes de la désinformation, très suivis sur les réseaux sociaux, à l'instar du populaire compte Twitter « *Gauthier Pasquet* »⁴⁸ qui publie régulièrement des messages sur la politique au Sahel.

Au Tchad, la question de la désinformation sur les plateformes numériques a été au cœur des discussions du forum intitulé « *Désinformation au Tchad : faut-il s'en inquiéter ?* ». L'événement qui s'est tenu en février 2023 à N'Djaména⁴⁹ fait partie du projet #DesinfoTchad⁵⁰, lancé par l'agence de développement médias Canal France International (CFI) en 2022. Destiné à sensibiliser les médias du pays aux enjeux de la désinformation, il forme aussi les journalistes à produire des contenus pour déconstruire les fausses informations.

40 « [Story Killers, Au coeur de l'industrie mortelle de la désinformation](#) », Forbidden Stories, 14 février 2023

41 « [Révélation sur Team Jorge, des mercenaires de la désinformation opérant dans le monde entier](#) », par Damien Leloup et Florian Reynaud, *Le Monde*, 15 février 2023

42 [Sahel : désinformation et luttes d'influences | IRIS \(iris-france.org\)](#)

43 [Interview Dr. Bakary Samb : « La désinformation est une réelle menace à la sécurité et à la stabilité au Sahel » \(timbuktu-institute.org\)](#)

44 [Mali Check, une initiative de vérification des faits soutenue par l'OIF et l'entreprise finlandaise ODIL spécialisée dans la lutte contre la désinformation](#)

45 « [Technique de détection et de vérification de fake-news. Le projet MaliCheck a formé 965 personnes](#) » par Ousmane Fofana, *Mali 24*, 11 septembre 2022.

46 [Le Jalon Rubrique MaliCheck](#)

47 [AfricaCheck, premier site indépendant de fact checking en Afrique](#)

48 [Mali : un faux tweet attribué à Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères](#), *Africa Check* 16 septembre 2022.

49 « [Forum pour la désinformation : une mobilisation contre la désinformation au Tchad](#) », Hama Tchad, 24 février 2023

50 [Projet CFI : Désinfo Tchad](#)

En Mauritanie, si l'autorité de régulation des médias, la Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel (HAPA) a également mis en place une formation spécifique pour lutter contre la désinformation, il faut, selon le directeur pays de l'organisation indépendante Médias et démocratie, Amadou Sy, aller plus loin⁵¹ : « Il n'y a aucune filière de formation au journalisme à l'université de Nouakchott. Dans un rapport, remis en février 2022 sur la réforme du secteur des médias (...), parmi les 64 recommandations figure la création d'un institut de la presse pour former des journalistes. C'est aussi une réponse aux enjeux de professionnalisation du secteur et de lutte contre la désinformation ».

Contre la désinformation est aussi au cœur des préoccupations de la presse internationale. « Nous ne diffusons aucune information qui n'a pas été vérifiée et recoupée, explique le directeur adjoint de RFI, Christophe Boisbouvier. La force de frappe de RFI étant sa crédibilité, nous préférons ne pas être les premiers sur une information plutôt que prendre le risque qu'elle soit fautive. » Lorsqu'un journaliste est personnellement calomnié, la radio internationale recherche « l'origine de l'attaque et saisit les autorités de régulation des pays ». Et pour faire face aux informations complotistes ou de propagande, RFI a également créé une émission hebdomadaire de décryptage « Les dessous de l'info »⁵², « dont les thématiques, c'est vrai, concernent souvent l'Afrique ».

3/ LES RÉSEAUX DE LA RÉSILIENCE

La création de nouveaux réseaux et d'un maillage de médias partenaires sur le territoire national ou transnational ont favorisé la résilience des journalistes et permis à plusieurs médias de poursuivre leur activité d'information au Sahel.

DES STUDIOS NOUVELLE GÉNÉRATION

Membres du réseau mis en place par la Fondation Hironnelle⁵³, les studios Yafa, Kalangou et Radio Ndarason Internationale (RNI)⁵⁴ apportent une nouvelle dynamique médiatique dans la région. Leur objectif est de favoriser la professionnalisation du secteur des médias et de fournir de l'information aux populations confrontées aux crises. « Nous nous efforçons de faire un travail de terrain de qualité à chaque fois que la situation sécuritaire le permet », explique Hyacinthe Sanou, rédacteur en chef du studio Yafa situé dans la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou. Pour cela, le studio Yafa s'appuie à la fois sur une télévision privée et 51 radios partenaires établies dans neuf régions, à qui il propose un ensemble d'émissions thématiques diffusées en cinq langues locales. Certains correspondants de ce réseau, aussi appelés « relais communautaires », vivent dans les zones inaccessibles aux journalistes extérieurs. Ces relais sont formés et équipés pour créer du contenu journalistique. « Nous sommes obligés d'écouter chaque production avant sa diffusion. Car un seul mot déplacé ou mal utilisé peut mettre en danger la radio partenaire qui va l'utiliser et qui se trouve dans une zone rouge à fort défi sécuritaire », précise le responsable du studio.

Au Niger, le studio Kalangou, créé en 2016, propose aussi des programmes radio en cinq langues (français, haoussa, zarma, tamasheq

et peul). Il s'appuie sur un réseau de radios partenaires, sept télévisions et les réseaux sociaux. Le studio forme également les partenaires et leur fournit du matériel de travail. « À ce jour, plus de 150 journalistes et professionnels des médias nigériens ont été formés dans divers métiers du journalisme », explique son rédacteur en chef, Alhassane Abdou. Le studio Kalangou est devenu, en avril 2022, le premier média africain à recevoir la certification de la Journalism Trust Initiative (JTI). Ce projet de RSF instaure une norme professionnelle internationale qui a pour but d'encourager un journalisme de qualité⁵⁵.

RNI est pour sa part installée dans la capitale tchadienne, à N'Djamena, avec également une rédaction à Maiduguri, au Nigeria. La radio couvre une grande partie du bassin du lac Tchad, miné par les conflits et où opèrent de nombreux groupes armés, dont Boko Haram. Elle parvient à toucher des zones peu accessibles grâce aux programmes diffusés en ondes courtes. « Au quotidien, la radio travaille avec des correspondants qui sont aussi au Nigeria, au Niger et au Cameroun. Tous les mois, durant dix jours, les journalistes effectuent des immersions de terrain, ce qui permet à la radio de réaliser des enquêtes et reportages très fouillés », selon le directeur régional de RNI, Antoine Kaburahe.

Les journalistes de RNI travaillent dans un environnement difficile, mais « l'originalité et la force de RNI, poursuit Antoine Kaburahe, a été de recruter et de former des jeunes journalistes, issus de ces régions. Ce sont des enfants du pays, qui parlent les langues locales, dont le kanuri, le kanembu et le buduma ». Cette connaissance du terrain confère un grand avantage aux membres de la radio. « Ils sont très bien informés sur ces conflits complexes grâce aux nombreuses sources locales, qui sont parfois des membres de leurs communautés. Dans cette zone, ils sont comme des poissons dans l'eau, surtout que la radio qui émet dans les langues locales est très appréciée. Mais le danger reste présent et il faut saluer le courage de ces journalistes », conclut-il.

S'UNIR POUR ENQUÊTER

D'autres initiatives locales ont contribué à développer le journalisme d'investigation, comme la création, en 2015, de la Cellule Norbert Zongo pour le journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO)⁵⁶. Cette structure a pris le nom du journaliste burkinabé qui a fondé l'hebdomadaire *L'Indépendant*, (dont *L'Événement* est aujourd'hui l'héritier) et qui a été assassiné en 1998. Son objectif est de renforcer les capacités des journalistes d'investigation ouest-africains par le biais de formations, et d'apporter un soutien financier et technique à l'investigation dans des domaines tels que la corruption, le crime organisé, la mauvaise gouvernance, les violations des droits humains ou encore l'environnement.

Selon le président de CENOZO, Moussa Aksar, la cellule a renforcé, entre 2020 et 2022, les capacités de près de 450 journalistes, dont plus de 150 femmes. Sur la même période, un total de 209 enquêtes ont été publiées dans les 16 pays de l'Afrique de l'Ouest. Cette montée en puissance du journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest ne se fait pas sans difficultés. Plusieurs membres de la CENOZO, dont son président, ont été poursuivis pour leur travail d'investigation. « C'est la preuve que la liberté d'expression et le devoir de redevabilité de nos dirigeants ne constituent pas encore des acquis, commente Moussa Aksar. Ce qui demande une vigilance plus accrue et un engagement sans faille de la société civile auprès des journalistes. »

Pour Ousmane Ndiaye, rédacteur en chef Afrique de TV5Monde, cet ancrage historique est fondamental dans la structuration actuelle du secteur médiatique au Burkina Faso et sa défense de la liberté de la presse quel que soit le régime en place : « La presse burkinabée est l'une des meilleures de la sous-région. C'est le pays de Norbert Zongo, qui sortait des enquêtes en pleine dictature. C'est une presse organisée qui a une culture forte de l'indépendance et de la lutte ».



Technicien d'une radio communautaire de Gao, Mali @UNISMA Harandan Dicko

51 [Médias et Démocratie](#) (M&D) est une plateforme fondée en 2015 par des journalistes issus des sociétés civiles françaises et africaines pour former les journalistes africains et organiser en France et en Afrique des événements sur toutes les thématiques et mutations qui traversent les différents métiers du journalisme.

52 [Les dessous de l'info \(rfi.fr\)](#)

53 Créée en 1995 et située à Lausanne, la Fondation Hironnelle a développé 23 médias d'information, radios FM, programmes multimédias ou sites web « pure player » dans 22 pays confrontés à des crises majeures. Chaque année, elle apporte son soutien à plus de 500 médias locaux et fournit des formations à des journalistes, techniciens et responsables de médias.

54 [Studio Tamani, toutes les voix du Mali](#)

55 « [Studio Kalangou au Niger, premier média africain à obtenir le label JTI](#) », RSF, 13 avril 2022

56 [CENOZO, journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest](#)

4 | APPEL ET RECOMMANDATIONS

Reporters sans frontières (RSF) rappelle aux pays du Sahel que la gestion complexe des attaques terroristes et la riposte des armées régulières ne sauraient être un motif pour violer le droit à l'information et la liberté de la presse. Pour apporter des solutions aux différents problèmes soulevés dans ce rapport, et de façon à permettre le respect de la liberté d'informer dans l'intérêt de tous, l'organisation appelle ou recommande :

Aux autorités des États du Sahel de veiller à :

- > **Assurer** du mieux possible, et dans la mesure des moyens disponibles, la sécurité des reporters qui se rendent sur des zones à risque ;
- > **Négocier** avec les ravisseurs des otages pour obtenir leur libération ;
- > **Fournir** des formations pratiques en matière de sécurité aux professionnels des médias, en particulier les femmes, pour les préparer aux risques sur le terrain ;
- > **Mettre** fin aux attaques verbales et menaces contre les journalistes, y compris par des personnalités politiques, condamner publiquement de telles attaques quand elles ont lieu ;
- > **Assurer** que les menaces et agressions contre les journalistes fassent systématiquement l'objet d'enquêtes pénales visant à ce que leurs auteurs soient identifiés et poursuivis, afin de mettre fin à de telles attaques et menaces ;
- > **Autoriser** l'accès des journalistes aux zones de conflit et aux sites d'accueil de déplacés pour qu'ils puissent exercer leur profession, qui est de rendre compte de la situation sur place ;
- > **Améliorer** la communication d'informations officielles sur la situation sécuritaire et permettre aux représentants des différents services de l'État de communiquer avec les journalistes sans crainte de représailles ;
- > **Adopter** des lois sur l'accès à l'information publique dans les pays qui ne l'ont pas encore fait, en conformité avec les normes internationales en la matière ;
- > **Ne pas entraver indûment** la diffusion d'informations d'intérêt public, en particulier s'agissant d'opérations militaires ou sécuritaires ;
- > **Ne pas empêcher** les journalistes qui prennent leurs propres dispositions sécuritaires de mener leurs reportages ;
- > **Mettre** un terme aux expulsions arbitraires de journalistes étrangers ;
- > **Réformer** les lois répressives en matière de communication électronique et aligner la définition des infractions et les peines prévues en la matière sur celles prévues en droit commun, notamment par les codes de la presse des pays concernés ;
- > **Mettre** fin aux coupures d'Internet, notamment durant les périodes d'élections ou lors de manifestations publiques ;
- > **Promouvoir** la qualité de l'information et les sources fiables à travers le soutien à l'adoption de la Journalism Trust Initiative (JTI) ;
- > **Adopter** des critères pour le soutien de l'État aux médias conditionnant les aides au respect des standards professionnels.



Salle de rédaction du Studio Yafa, Ouagadougou. @RSF

Aux membres de la Cédéao et de la Cémac à :

- > **Élaborer** un code de conduite sous-régional pour la sécurité des journalistes en zone de conflits concernant en particulier les femmes journalistes ;
- > **Reconnaître** et garantir le droit à l'information tel qu'énoncé par le Partenariat pour l'information et la démocratie ;
- > **Reconnaître** la norme JTI dans l'espace communautaire comme standard pour la promotion des informations fiables ;
- > **Soutenir** le développement et la mise en place d'une agence régionale de soutien aux médias.

Aux pays de l'Union africaine et à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à :

- > **Travailler**, notamment avec la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la liberté d'opinion et d'expression, à la mise en œuvre des recommandations précédentes aux États de la région ;
- > **Reconnaître** et garantir le droit à l'information tel qu'énoncé par le Partenariat sur l'information et la démocratie ;
- > **Soutenir** le développement et la mise en place d'une agence africaine de soutien aux médias ;
- > **Reconnaître** la norme JTI en Afrique comme standard de référence pour la promotion des informations fiables.

Aux partenaires internationaux des pays du Sahel à :

- > **Mettre** en place des fonds spéciaux pour la reconstruction des médias et radios détruits ;
- > **Financer et sponsoriser** des formations sur la sécurité des journalistes ;
- > **Aider** les médias à mettre en place des protocoles de sécurité ;
- > **Soutenir** les médias dans leur promotion d'une information fiable à travers le financement de la certification au regard des standards de référence comme la JTI.



REPORTERS SANS FRONTIÈRES œuvre pour la liberté, l'indépendance, et le pluralisme du journalisme. Dotée d'un statut consultatif à l'ONU et à l'Unesco, l'organisation basée à Paris dispose de 13 bureaux et sections dans le monde et de correspondants dans plus 130 pays.